

SICECO

Syndicat Intercommunal
d'Electricité de la Côte d'Or



N° 3

lumière



Rapport d'activités **2006**



A près les terribles difficultés de l'année 2005, le SICECO a vécu une année 2006 de montée en puissance de la nouvelle organisation des secteurs géographiques avec un directeur, Jean-Michel JEANNIN, qui a pris à bras le corps ses fonctions, nouvelles pour lui.

Les équipes constituées antérieurement ont pu travailler sereinement.

L'accent a été mis sur le secteur des équipements électriques communaux. Le souci est d'en accélérer la réalisation dans le but de résorber les délais d'attente. Deux programmations annuelles sont ainsi prévues. Elles correspondent au vote du budget primitif et du budget supplémentaire. Chaque technicien a la responsabilité du suivi du dossier et doit tout mettre en œuvre pour que la décision de faire, décidée financièrement, se concrétise sur le terrain communal.

Par ailleurs, un dialogue constructif, concrétisé par des visites, s'est établi entre les communes urbaines et le SICECO dans le but d'établir la programmation annuelle des travaux.

Enfin, il convient de signaler que, conformément à la loi du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique, le SICECO a décidé de mener des actions de maîtrise de la demande d'énergie, à base de diagnostics énergétiques réalisés sur le patrimoine bâti communal dans le souci à terme d'obtenir également des certificats d'économies d'énergie.

Ce document vous précisera les autres actions menées au cours de l'année, en vous rappelant que toute l'équipe du SICECO reste toujours à votre entière disposition.

Pierre GOBBO

Président du SICECO

Rapport d'activité 2006 publié en application de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

Extrait : « Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, [...], au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. [...] Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Sommaire

P. 4



LA VIE DU SYNDICAT

FAITS MARQUANTS
DOSSIERS D'ACTUALITÉS
COMMUNICATION
ORGANISATION

P. 11



LES TRAVAUX

ELECTRIFICATION RURALE
EXTENSIONS DE RÉSEAUX
EQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES
COMMUNAUX

P. 26



LES PROGRAMMES ENR MDE

PHOTOVOLTAÏQUE
MAÎTRISE DE LA DEMANDE
D'ÉNERGIE
DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES

P. 29



LES SUBVENTIONS

P. 30



LES FINANCES

P. 33



LES MARCHES

MARCHÉS EN COURS
MARCHÉS DE L'ANNÉE

P. 35



LE CONTRÔLE DE LA CONCESSION

3



ANNEXE :

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Faits marquants

RÉUNIONS

Le SICECO a réuni son Comité les **23 juin** et **8 décembre 2006**, lors des traditionnelles assemblées générales, afin de présenter les décisions budgétaires à prendre et d'informer l'ensemble des communes des actions réalisées et à mener pour l'avenir.

Le **Bureau** s'est réuni **10 fois** en 2006. Par ailleurs, les marchés passés au cours de l'année, ont donné lieu à **6 réunions de la Commission d'Appels d'Offres (CAO)**. Les dossiers à examiner dans le domaine des ressources humaines ont amené cette année la **Commission du Personnel** à se réunir **6 fois** et à organiser **2 réunions avec le jury de recrutement**.



Stand commun au congrès FNCCR de Bordeaux



Comité du 8 décembre 2007
Salle « Henri Berger » du Conseil Général

REPRÉSENTATIONS

Le SICECO a participé cette année au Congrès de Bordeaux, organisé par la FNCCR pour ses adhérents. Tout comme le congrès précédent, le SICECO et d'autres syndicats d'énergie voisins se sont associés dans une démarche commune pour organiser une présentation de leurs actions réciproques sur un stand d'exposition régional « **Bourgogne - Franche Comté - Champagne Ardennes** ». (cf ci-contre)

Les représentants du syndicat ont pu notamment participer aux tables rondes «énergie», organisées par la Fédération du 12 au 15 septembre 2006.

- **Le SICECO** est un Syndicat mixte regroupant **663 communes** dont 177 indépendantes (directement adhérentes) et 486 rattachées à 36 syndicats d'électrification primaires (SEP).
- **Le Comité syndical** est composé de **255 délégués représentant les collectivités adhérentes**. Ils sont désignés par leurs assemblées délibérantes respectives.
- **Le Bureau** est composé de **15 membres élus par le Comité**. Il détient le pouvoir décisionnel dans les domaines de compétences qui lui ont été délégués par le Comité.
- **La Commission d'Appels d'Offres**, composée de **6 membres**, permet de sélectionner les entreprises candidates aux appels d'offres et d'en attribuer les marchés.
- **La Commission du Personnel**, composée de **7 membres**, est convoquée pour donner un avis sur les



Dossiers d'actualité

ACTUALITÉ ÉLECTRIQUE

Le maintien des tarifs réglementés

Le Conseil Constitutionnel a censuré, le 30 novembre 2006, certaines dispositions du projet de loi relatif au secteur de l'énergie, qui avait été définitivement adopté le 8 novembre 2006, en 2ème lecture, par le Sénat.

Saisi par un groupe de parlementaires, le Conseil Constitutionnel a jugé que les dispositions de l'article 17 ayant trait aux tarifs réglementés « méconnaissent manifestement l'objectif d'ouverture des marchés concurrentiels de l'électricité et du gaz naturel fixés par les directives européennes » en précisant que ces « obligations tarifaires permanentes » n'étaient pas justifiées par « la poursuite d'objectifs de service public ».

La Fédération de l'ensemble des syndicats départementaux d'énergie, s'est aussitôt manifestée dans un communiqué du 1er décembre 2006, demandant « le maintien pour plusieurs années d'un tarif administré transitoire pour les petits consommateurs ».

En effet les collectivités locales et les syndicats d'énergie se doivent de faire preuve de vigilance quant à l'augmentation des prix et aux abus, et veiller à la protection des consommateurs.

En accord avec la F.N.C.C.R. qui a proposé une action commune à tous les syndicats, le Comité du SICECO a voté à l'unanimité la motion suivante. Le Président a, de ce fait, été mandaté pour poursuivre toute action, notamment l'envoi de courriers au Ministre de l'Industrie et aux parlementaires du département, afin de faire connaître aux pouvoirs publics la position et les inquiétudes du Syndicat.

ÉLECTRICITÉ : une loi pour les tarifs réglementés

Toutes couleurs politiques confondues, la récente discussion parlementaire de la loi relative au secteur de l'énergie a confirmé l'attachement des Français aux tarifs administrés de vente de l'électricité et du gaz. Hélas ! Saisi de ce texte, le Conseil constitutionnel a remis en cause cette disposition pourtant fondamentale.

Un avis lourd de conséquences pour les budgets des ménages : les prix du marché de l'électricité sont bien plus élevés que les tarifs dont nous bénéficions aujourd'hui. Quant aux prix du gaz, ils suivent ceux du pétrole. Si rien n'est fait, la facture énergie des Français subira une forte hausse, de l'ordre de 20 à 25% pour commencer.

Le Syndicat Intercommunal d'Électricité de la Côte d'Or est le futur organisateur du service public local de fourniture d'énergie. Un tel service public, sans les tarifs administrés qui le fondent, serait quasiment vidé de sa substance. Notre rôle n'est pas seulement d'aider les citoyens/consommateurs dans leurs décisions concernant l'énergie, il est de leur garantir la continuité de service, la qualité de l'énergie, tout cela au moindre coût. Propriétaires des réseaux de distribution, les collectivités locales sont en effet des acteurs historiques du secteur de l'énergie. Les collectivités ont financé et construit les réseaux pour électrifier la France. Elles ont aussi appuyé les choix énergétiques de la nation, notamment dans le domaine du nucléaire, parce qu'ils signifiaient à la fois la garantie d'approvisionnement et des tarifs parmi les plus bas d'Europe.

Ces choix sont fondamentaux pour le pouvoir d'achat des ménages comme pour la compétitivité des entreprises. La grande volatilité des marchés de l'énergie ces dernières années impose qu'une sécurité minimale soit apportée aux Français afin qu'ils ne soient pas victimes un jour d'une panne de centrale ici, l'autre jour d'un bouleversement géopolitique ailleurs.

C'est pourquoi, le Comité du SICECO, réuni en assemblée générale le 8 décembre 2006, a demandé à l'unanimité le maintien des tarifs administrés de l'électricité et du gaz, pour tous les petits et moyens consommateurs, privés ou publics.

Nouvel avenant

Un nouvel avenant au Cahier des Charges de Concessions a été adopté par délibération du 20 février 2006, afin d'apporter des précisions à l'article 5 de l'annexe 1 présentant le tableau de répartition de la maîtrise d'ouvrage entre l'autorité concédante et le concessionnaire, notamment en ce qui concerne les raccordements relevant du "ticket jaune" et du "ticket bleu individuel".

Ces précisions concernent les communes classées en "catégorie B", dans le Cahier des Charges de Concession, c'est à dire : « les communes urbaines et unités urbaines de la concession dans lesquelles le syndicat perçoit une partie de la taxe sur l'électricité. »

Il est donc précisé que « le S.I.C.E.C.O. pourra exercer la maîtrise d'ouvrage à la demande de ces communes » (sinon elle sera exercée par E.D.F.) :

- Raccordement relevant du ticket jaune
- Raccordement relevant du ticket bleu individuel

Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif de la répartition de la maîtrise d'ouvrage entre le SICECO et EDF en fonction de la nature des travaux.

Désignation de l'agent

assermenté chargé du contrôle

Le SICECO, en tant qu'autorité concédante a l'obligation de contrôler :

- le bon accomplissement des missions de service public (définies dans le Cahier des Charges de Concession signé en partenariat avec EDF)
- les réseaux publics de distribution d'énergie électrique en s'assurant de l'efficacité des moyens mobilisés par le concessionnaire EDF pour y parvenir.

Pour exercer cette double mission, le concessionnaire doit mettre à la disposition de l'autorité concédante, les données utiles d'ordre économique, commercial, industriel, financier et technique.

Afin de préserver la confidentialité de ces informations « sensibles » et nécessaires à l'exercice de ce contrôle. Le Bureau du SICECO a donc désigné et habilité le **Directeur Général des Services, M. Jean-Michel JEANNIN, en qualité d'agent assermenté**, à réaliser les missions de contrôle pré-citées pour le compte du SICECO, ainsi que le contrôle de la liquidation et du recouvrement de la taxe communale sur l'électricité.

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Répartition entre le Syndicat et le concessionnaire

- **ENFOUISSEMENT DES RESEAUX** (esthétique)
- **RENFORCEMENT** (contraintes électriques)
- **EXTENSION RESEAU BASSE TENSION**
 - « Ticket bleu » : branchement ≤ à 36 kva
 - « Tarif jaune » : branchement de 36 à 250 kva
- Commune -----
- Particulier -----
- **EQUIPEMENTS ELECTRIQUES COMMUNAUX**
éclairage public, mise en valeur du patrimoine...
- **PROJETS COMMUNAUX** (lotissement, ...)
- **DEVELOPPEMENT ENERGIES RENOUVELABLES**
 - Commune -----
 - Particulier -----
- **PROJETS PRIVES** (lotissement, ...)
- **TRAVAUX SUR RESEAUX HTA** (20 000 volts)
restructuration, dissimulation, renforcement
- **BRANCHEMENTS, RACCORDEMENTS CLIENTS**
- **MAINTENANCE DES RESEAUX BT ET MT**
- **OBLIGATIONS DE VOIRIES** (déplacement d'ouvrages,...)

Communes rurales Communes urbaines (< à 2000 habitants) (> à 2000 habitants)



Une volonté qui s'inscrit dans un contexte juridique

Le SICECO en sa qualité d'autorité concédante et organisatrice de la distribution d'énergie confirme, en 2006, son engagement à promouvoir et accompagner des actions en faveur du **développement des énergies renouvelables, de la maîtrise de la demande d'énergie et des économies d'énergie**.

Les différentes actions réalisées en 2006 par le SICECO dans le cadre des dispositions légales et réglementaires (cf encadré ci-dessous) sont nombreuses et diversifiées. Elles concernent :

- les **énergies renouvelables de type photovoltaïque** Page 26
- la **Maîtrise de la Demande d'Énergie** Page 27
- le **suivi des consommations, de diagnostics et de conseils énergétiques** (patrimoine bâti et réseau d'éclairage public) Page 28

mais aussi :

- les **économies sur les installations d'éclairage public** : installation d'appareils « abaisseur de tension », d'horloges de coupure EP, d'horloges pour les illuminations.
- la **gestion et recyclage des déchets liés à l'énergie électrique** :
 - ▶ **Poteaux électriques béton** : ils sont ramassés, traités et recyclés par une entreprise spécialisée avec qui le SICECO a passé une convention.
 - ▶ **Composants électriques** : les entreprises titulaires des différents marchés recyclent, avec l'aide du concessionnaire EDF, les câbles et les transformateurs.
 - ▶ **Lampes d'éclairage public** : une taxe éco-contribution est instaurée. L'objectif est de collecter et traiter toutes les lampes en fin de vie, autres que celles à filament et de renforcer le recyclage avec la création de nouvelles filières de récupération. Le montant, fixé par arrêté ministériel, de 0.25 € HT par lampe concerne les commandes livrées à compter du 15 novembre 2006. Cette réglementation impose au producteur une éco-contribution qui est ensuite répercutée sur l'utilisateur final, c'est à dire la commune. En conséquence, l'inscription doit donc être lisible sur les factures des fournisseurs.

CONTEXTE JURIDIQUE

Ce rôle avait déjà été renforcé par le passé, par la loi 2005-781 du 13 juillet 2005 qui fixait les orientations de politique énergétique et a été réaffirmé par l'accord-cadre pluriannuel 2004-2007 conclu entre l'Agence de L'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR).

Puis il a été précisé par 3 décrets d'application du 23 mai 2006 (relatifs aux obligations et certificats d'économies d'énergie), 3 arrêtés du 30 mai et 19 juin 2006 (venus compléter le cadre réglementaire) ainsi qu'une circulaire du 18 juillet 2006 qui précise le rôle des services de l'État via la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE), de l'ADEME, des fournisseurs d'énergie et des collectivités territoriales.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

En application d'une convention conclue avec le Conseil Général, les services fiscaux et la Chambre d'Agriculture, le SICECO participe financièrement à la **numérisation du cadastre de la Côte d'Or** sous forme de CD-ROM (hormis le territoire du Grand DIJON).

Ces informations, ayant un intérêt collectif, sont collectées au fur et à mesure de l'avancement des travaux afin de permettre à chacun la mise en place d'un système d'information géographique (S.I.G.).

Le S.I.C.E.C.O. pourra ainsi dresser **une cartographie de l'éclairage public et des réseaux d'électricité** avec pour fond de plan le cadastre numérisé.

Conventions de partenariats relatives à des travaux spécifiques

Dans le cadre de ses compétences électriques ou en vertu de la délégation de compétence, le SICECO a passé avec différents partenaires, des conventions visant à définir les modalités administratives, techniques et financières pour chacune des parties.

- **Convention de partenariat avec les Voies Navigables de France (VNF)**, délégation locale du Canal de Bourgogne représentée par la Direction Régionale de l'Équipement.

Ciblée pour réaliser des travaux de renforcement de lignes électriques qui desservent plusieurs écluses, cette opération permet ainsi de moderniser les écluses en automatisant leur partie vannage au moyen d'installations de moteurs électriques qui requièrent une puissance plus importante.

- **Convention de partenariat avec la Communauté de Communes des Vallées de la Tille et de l'ignon (COVATI).**

Dans le cadre du projet d'aménagement d'une zone d'activités économiques désignée « Parc d'Activités du Seuil de Bourgogne », le syndicat a été sollicité en tant que maître d'ouvrage pour l'amenée de l'énergie électrique extérieure ainsi que la réalisation des différentes alimentations intérieures à la ZAE.

Création d'un partenariat et adhésion à l'association A.C.E.L.



Le SICECO devient partenaire et adhère à **l'Association pour la Connaissance de la Lumière et de l'Électricité (A.C.E.L.)** dont le thème principal est en concordance avec les domaines d'activités du Syndicat. Par ailleurs, cette association est gestionnaire du Musée de l'Électricité, situé 42 avenue de Stalingrad à DIJON.

Fondé en 1992, le musée dispose d'un patrimoine régional important :

- proposition d'une importante documentation
- présentation d'une collection d'affiches anciennes
- exposition d'une large variété d'objets répertoriés selon différents thèmes (la chaleur, l'outillage, l'éclairage, l'électroménager, la communication et l'électricité industrielle).

Le SICECO remercie tout particulièrement l'A.C.E.L. pour lui avoir gracieusement prêté une partie de sa collection de matériel électrique afin de l'exposer sur son stand lors du Salon Cité 21.

AFFAIRES DIVERSES

Nomination de régisseurs



Par délibération du Bureau, il a été décidé et autorisé de constituer auprès de la Paierie Départementale :

- **une régie d'avances** permettant le paiement de menues dépenses urgentes de fonctionnement. Pour assurer cette responsabilité, le Bureau a désigné en qualité de **régisseur titulaire, Mme Françoise BAVARD**, Adjointe au Chef du Service « Finances-Achats » et en 1^{er} et 2^{ème} régisseurs suppléants, respectivement Mme Stéphanie FOUCHER (Chef du service « Finance-achats »), et M. Jean-Michel JEANNIN (D.G.S.).
- **une régie de recettes** permettant l'encaissement des produits liés aux travaux d'extensions de réseaux et du remboursement reçu des compagnies d'assurances ou de tiers, suite aux sinistres survenus sur des équipements communaux. Ont été désignées en qualité de **régisseur titulaire, Mme Françoise BAVARD**, Adjointe au Chef du Service « Finances-Achats » et en 1^{er} et 2^{ème} régisseurs suppléants, Mme Stéphanie FOUCHER et Mme Elisabeth BOILIN (assistante comptable).

Vente des anciens locaux du SICECO

La vente des anciens locaux du SICECO situés au 40 rue de la Préfecture à DIJON, a été organisée à la Chambre des Notaires sous forme de vente aux enchères publiques.

Composée de 2 lots (le lot n°1 concernant essentiellement les bureaux et le lot n°2, la salle de réunion), seul le lot n°1 a trouvé acquéreur lors de la vente du 20 septembre 2006.

Communication

Opération MA PLANÈTE EN TÊTE

Un bilan positif

La **diffusion gratuite du guide**, en janvier, dans tous les foyers des communes adhérentes du syndicat a révélé un intérêt de la part des enfants (*relais d'information*) mais aussi des adultes (*cible prescripteur des gestes à adopter en matière d'économie d'énergie*).

L'opération s'est prolongée avec l'**organisation d'un concours** organisé dans les écoles de Côte d'Or, subventionné à hauteur de 50 % par l'ADEME. La mission des élèves était de **créer un blog sur le thème du développement durable**. 3 projets ont été sélectionnés par notre jury et ont donné lieu à une remise des prix organisée en juin au Planétarium de Dijon, où un film sur notre système solaire a été projeté et des récompenses offertes aux différentes classes gagnantes.

Cette opération, organisée conjointement avec la FNCCR, a suscité un **intérêt incontestable** : 562 guides ont fait l'objet de réexpédition auprès de divers demandeurs : professeurs d'écoles, documentalistes, particuliers, organismes publics et privés du secteur de l'énergie et des retombées médiatiques dans la presse locale (CÔTE D'OR MAGAZINE, BIEN PUBLIC : 3 articles) mais aussi la radio (France BLEU BOURGOGNE : interview des enfants à la remise des prix). Un bilan très positif pour une première opération de communication !



Remise des prix au Planétarium de DIJON



SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Agissons ensemble autrement

A l'occasion de la Semaine du Développement Durable du 29 mai au 6 juin 2006, le SICECO a souhaité organiser, en partenariat avec EDF Bourgogne, une **campagne d'affichage** sur les gestes à adopter en faveur du développement durable pour économiser l'énergie.

A destination des mairies adhérentes, ce kit d'affiches, conçu conjointement avec EDF a été réalisé par le SICECO et envoyé aux communes, en vue d'un affichage interne dans leurs locaux. Le kit contenait **une affiche généraliste** et **3 petites affichettes déclinées en 3 thèmes différents** : l'éclairage, l'énergie au bureau, et à la maison.

CITÉ 21

Une première participation réussie

Comme chaque année, le salon Cité 21, organisé à l'initiative de l'organisme « Côte d'Or partenaires », se tient au Palais des congrès de Dijon pour regrouper les différents acteurs du département. Véritable carrefour d'échanges entre les collectivités et les entreprises, le SICECO a décidé cette année d'y installer son premier stand les **14 et 15 décembre**.

A l'affiche : panneaux d'information, diaporama, exposition de matériel électrique (mâts d'éclairage public, objets prêtés par le Musée de l'électricité), distribution d'objets publicitaires et intervention du Directeur au débat organisé par l'association des Maires de Côte d'Or.



Cité 21





Organisation

EFFECTIF AU 31/12/2006

■ 25 agents

MASSE SALARIALE

■ 1 012 073 €

ABSENCES

Agents concernés : 17

Maladie (et enfants malades) : 293 jours

CONGÉS EXCEPTIONNELS

Présentation concours : 3 jours

FORMATIONS

Agents concernés : 20

Formation continue : 41 jours

Formation initiale (FAT/FAE) : 20 jours

Formation préparation concours : 42 jours

ARRIVÉES : 3

- 1 Assistant technique (*recrutement*)
- 1 Assistante technique (*mutation*)
- 1 Technicien dans le cadre d'un CAE (*Contrat d'Accompagnement à l'Emploi*)

DÉPARTS : 3

- *Mutation* : 1 Rédacteur principal
- *Mise en disponibilité* : 1 Agent administratif
- *Retraite (suite à congé spécial)* : 1 Attaché

PROMOTIONS

- 4 Agents administratifs qualifiés promus Adjoints administratifs

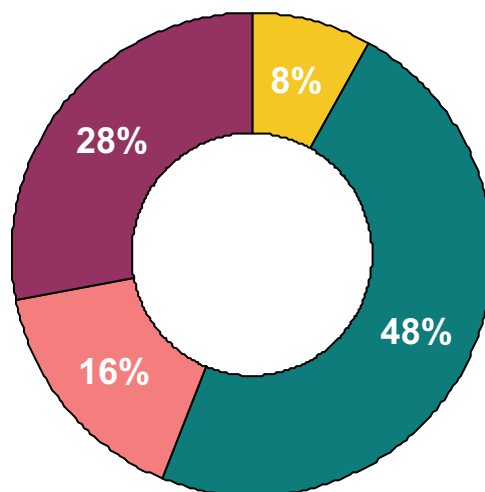
CONCOURS

ET EXAMENS PROFESSIONNELS

- 3 agents ont été déclarés admis à l'examen professionnel d'Adjoint administratif
- 1 agent administratif admis au concours d'Adjoint administratif

Répartition des agents par tranche d'âge

- de 20 à 29 ans
- de 30 à 39 ans
- de 40 à 49 ans
- de 50 à 60 ans





Electrification rurale

➡ LES PROGRAMMATIONS

Programmations de travaux décidés dans l'année	Dossiers de travaux	Montant
FACE B : Programme « renforcements » :	47	2 233 897 €
FACE C : Programme « environnement » :	10	1 143 500 €
SICECO/EDF : Programme « environnement » :	18	2 605 300 €
FACE S : Programme « sécurisation des réseaux » : (suppression des fils nus)	5	171 400 €
total :	80	6 154 097 €

Cette année, grâce aux crédits alloués au cours de l'année 2006, **80 dossiers de travaux** d'électrification rurale **ont pu être inscrits** pour un montant total (tous programmes confondus) de **6 154 097 €**.



Il convient néanmoins de faire la distinction entre les **demandes 2006**, les **dossiers programmés sur un financement 2006**, les **dossiers réalisés en 2006** (les **dossiers réalisés en 2006** correspondent aux travaux réceptionnés en 2006 mais programmés et démarrés avant 2006.)

En effet, entre la demande exprimée par la commune et la programmation du dossier sur un financement, il faut compter une dizaine d'années. La réception des travaux se fait ensuite sous 2 à 3 ans. Plusieurs raisons justifient cette attente (cf ci-contre) :

- Le nombre des demandes de dissimulation en attente (350 à 400)
- La subordination à la politique de financement du FACE
- Les délais administratifs incompressibles inhérents à chaque phase (étude et travaux électriques, génie civil, restitution de l'éclairage public) selon les prescriptions des marchés et l'intervention des différents intervenants (bureau d'études, entreprise, maître d'œuvre, EDF, Architectes des Bâtiment de France, ...)
- Le respect d'un montant maximum pour chaque lot du marché de travaux d'électrification rurale
- La limite des entreprises dans leur capacité d'absorption du nombre de chantiers annuels
- La capacité des services de France Télécom à fournir pour chaque dossier comportant l'enfouissement d'une partie « réseau téléphonique » : l'esquisse et la reprise du câblage
- L'obligation technique de dissimuler les réseaux lors de certains travaux de voiries ou d'assainissement

FACE B :	Renforcements en solution aérienne, ou souterraine	Financements
FACE C :	Dissimulations de réseaux à proximité des sites classés	
FACE S :	Résorption de fils nus	
SICECO / EDF :	Programme Environnement au titre de l'Article 8 du cahier des charges de concession	



LES RÉALISATIONS

Démarrage d'études

Cette année, **39 dossiers** ont été lancés en **phase étude**. 15 d'entre eux concernent des travaux de renforcements de réseaux, 16 des travaux de dissimulation du réseau, et 5 la résorption de fils nus.

Renforcements

Commune	Intitulé affaire
ATHIE	Renforcement sur poste "village"
AUVILLARS SUR SAONE	Renforcement sur poste "le grappin"
BAGNOT	Renforcement BTA rues du Bourg et du Bois du Prince sur poste "route de Villy"
BLIGNY-LE-SEC	Renforcement BT sur poste "village"
BONCOURT-LE-BOIS	Renforcement BT poste "LA BERCHERE"
BRAUX	Renforcement sur réseau BT
FLAVIGNY-SUR-OZERAIN	Renforcement BT sur poste "Puits Ergots"
LADOIX SERRIGNY	Renforcement BT sur poste "Ladoix Sud 2"
LAMARCHE-SUR-SAONE	Renforcement BT sur poste "CAS"
LONGECOURT-EN-PLAINE	Renforcement BT sur poste "Saunoise"
MAGNY-MONTARLOT	Renforcement BT sur poste "Magny"
MARCILLY-OGNY	Renforcement BT sur poste "VILLAGE"
MESMONT	Renforcement postes "St Laurent" et "Mesmont"
MESMONT	Remplacement des postes de transformation
MONTIGNY-SUR-ARMANCON	Renforcement du réseau basse tension sur poste "moulin"
MONTIGNY-SUR-ARMANCON	Renforcement du réseau basse tension sur poste "mairie"
MOREY-SAINT-DENIS	Renforcement réseau BT sur poste "village"
PONTAILLER-SUR-SAONE	Renforcement BT sur poste "Mairie"
POUILLENAY	Renforcement BT sur poste "Pâtis d'hiver"
POUILLY-EN-AUXOIS	Renforcement BT sur poste "le Bassin"
SAINT-AUBIN	Renforcement BT hameau de Gamay
THOREY-SOUS-CHARNY	Renforcement sur poste "village"

- **22 demandes de travaux de renforcement du réseau électrique** ont pu être réalisées pour un montant total de **3 774 578 € ***.

Dissimulations

Commune	Intitulé affaire
AIGNAY-LE-DUC	Dissimulation BT côté Chatillon
CHAIGNAY	Dissimulation BT "Place St Jacques" et "Rue Basse"
CHAU	Dissimulation BT côté "entrée Nuits St Georges"
DRAMBON	Dissimulation réseau BT rue du Parterre
ETALANTE	Dissimulation BT rue du Mont
GENLIS	Dissimulation rue Bernard Laureau, avenue G. de Gaulle
LADOIX SERRIGNY	Dissimulation BT "sentier des Cras"
MALAIN	Dissimulation secteur château
MENESSAIRE	Dépose cabine haute et Dissimulation secteurs église et mairie
MEURSAULT	Dissimulation BT de la traverse
MOLESME	Dissimulation secteurs "Mairie" et "église"
NOGENT-LES-MONTBARD	Dissimulation réseau BT secteurs mairie et église
NUITS-SAINT-GEORGES	Dissimulation BT château d'Entre Deux Monts
PLUVET	Dissimulation BT aux abords de l'église et de l'école "grande rue" et "rue du Nord"
PONTAILLER-SUR-SAONE	Dissimulation BT RD n°959 (secteur gendarmerie)
RENEVE	Dissimulation BT secteur "église/mairie"
ROUVRES EN PLAINE	Dissimulation BT sortie village côté Varanges
SAINT-SEINE-L'ABBAYE	Dissimulation BT aux abords de l'église
SANTENAY	Dissimulation BT "place du Jet d'eau" et "rue Chauchien"
TALANT	Dissimulation BT rues du Réservoir, Allée des Frères, Joliot Curie, impasse sous lieu Marcel Milants
TALANT	Dissimulation BT rue Paul Langevin
TALANT	Dissimulation BT rue et impasse de la Chaumière
TALANT	Dissimulation BT rue de la Libération
TALANT	Dissimulation BT rues Boissières, G. Philippe, Corbaulées, Belvédère, Bénédictins, Fassoles, Toison, Libération
VILLAINES-EN-DUESMOIS	Dissimulation BT secteur Eglise
VILLERS-LA-FAYE	Dissimulation BT "rue de la Mairie"
VITTEAUX	Dissimulation BT au lotissement du Truchot

- **27 demandes de travaux de dissimulation** ont pu être réalisées pour un montant total de **3 627 753 € ***.



- * Le montant total des affaires réalisées prend en considération l'ensemble des interventions exécutées sur chacun des dossiers, de l'étude initiale à la prestation électrique finale, et en tenant compte des autres frais occasionnés (concassage, maîtrise d'œuvre, essais de compactage, travaux sous tension, ...)

FLAVIGNY SUR OZERAIN

Travaux de renforcement en solution dissimulée
du réseau électrique existant



Avant travaux



Après travaux

Financements : **FACE B 2003 et 2006**

Renforcement du réseau Basse Tension sur poste « Puits Ergots ».
Travaux réalisés du 15 novembre 2005 au 7 février 2007 par l'entreprise
GASQUET pour la partie « Électrique et génie civil téléphonique », sous la
maîtrise d'œuvre d'Ingédia BEP et par l'entreprise INEO pour la restitution de
l'éclairage public, sous la maîtrise d'œuvre du SICECO.



Avant travaux



Après travaux

TALANT

Travaux de dissimulation du réseau électrique existant

**Financements : Programme accéléré
(= 100 % commune)**

Dissimulation du réseau basse Tension des rues Paul Langevin, du Réservoir, Joliot Curie, Marcel Milants, Boissières, G. Philippe, Corbaulées, Belvédère, Bénédictions, Fassoles, Toison, Libération, Jean-Philippe Rameau, Pasteur, du Colonel Giraud, allée des Frères, rue et impasse de la Chaumière.

Travaux réalisés du 16 janvier 2006 au 7 Janvier 2007, par l'entreprise DEMONGEOT et sous la maîtrise d'œuvre de l'entreprise MODA CONCEPT.



Avant travaux



Après travaux



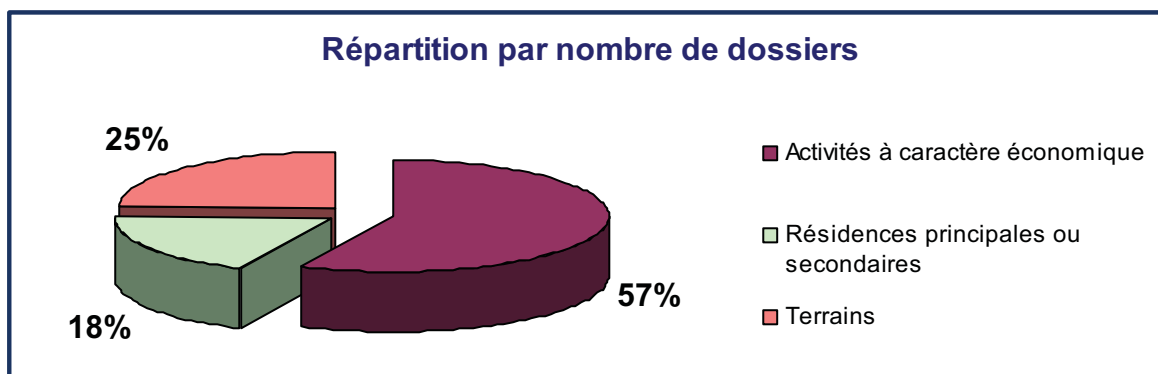
Extensions de réseaux



LES PROGRAMMATIONS

Particuliers

Cette année, **114 dossiers d'extensions de réseaux en faveur des particuliers** ont été programmés contre 70 en 2005, ce qui correspond à une **augmentation du nombre de programmations de 63 %**.



Certaines demandes d'extension de réseau, relatives à l'alimentation en énergie électrique de bâtiments agricoles ou artisanaux (ou relevant d'autres activités économiques) nécessitent des travaux estimés à des coûts très élevés.

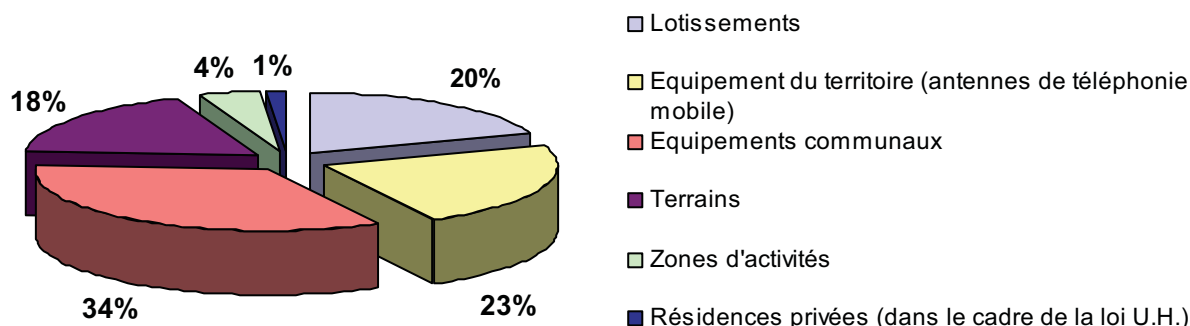
Ces travaux peuvent faire l'objet de **subventions accordées au SICECO par le Conseil Général**, représentant 70 % du montant HT de l'opération, au titre du « **programme départemental d'aide à l'électrification rurale** », dont l'objectif est d'améliorer les conditions de distribution d'énergie électrique dans le domaine des travaux de renforcement et d'extension des réseaux publics.

Sachant que le Département intervient principalement en faveur des projets ayant une incidence économique pour une commune (artisanat, commerces, activités agricoles...), ces dossiers sont transmis par le SICECO qui sollicite leur inscription au programme départemental d'électrification rurale. Le SICECO fait bénéficier, au final, le demandeur de la subvention attribuée par le Conseil Général.

Équipements collectifs

Cette année, **71 dossiers d'extensions de réseaux en faveur des collectivités** ont été programmés contre 36 en 2005, ce qui correspond à une **augmentation du nombre de programmations de 97 %**.

Répartition par nombre de dossiers



Communes	Intitulé travaux
ARC SUR TILLE	Desserte électrique de la déchetterie
ARCEAU	Desserte électrique de la "rue de la Care" au hameau de Fouchanges
ARNAY LE DUC	Desserte électrique du lotissement "Les Hauts de Flaine"
AUBIGNY	Desserte électrique des parcelles AH 73, 74, 75 et 76
LES SOMBERNON	Desserte électrique du lotissement communal "Le Pré au Soleil"
AVOT	Alimentation du pylône de téléphonie mobile pour le site "Beaunotte"
BEAUNOTTE	Desserte électrique du poste de refoulement au hameau de Mitreuil
BINGES	Desserte électrique de la ZA
BINGES	Desserte électrique pour l'aire de loisirs
BROCHON	Desserte électrique du lotissement communal "Vivier"
BROINDON	Desserte électrique du lotissement communal "Des Vignes"
CHAMPAGNE	Desserte électrique d'une parcelle à bâtir
SUR VINGEANNE	Alimentation du pylône de téléphonie mobile pour le site "Les Hates C2"
CHAMPDOTRE	Desserte électrique pour le poste de refoulement
CHANNAY	Alimentation du pylône de téléphonie mobile
CHAUX	Desserte électrique pour le poste de refoulement
ECHALOT	Desserte électrique d'une station de traitement de l'eau potable
EPAGNY	Alimentation du pylône de téléphonie mobile pour le site "Les Cornées"
ESSEY	Desserte électrique pour la station d'épuration
ETALANTE	Extension BT pour la station d'assainissement
FLAGEY ECHEZEAUX	Desserte électrique pour le poste de refoulement
FLAVIGNY	Desserte électrique de 2 terrains à bâtir
SUR OZERAIN	Desserte électrique pour un hangar communal
FUSSEY	Alimentation du pylône de téléphonie mobile
GEMEAUX	Desserte électrique du lotissement communal "Le Grand Chêne"
GLANON	Alimentation du pylône de téléphonie mobile pour le site C5
GURUY LE CHATEAU	Desserte électrique de la parcelle de M. CLAPIN
IZIER	Alimentation du pylône de téléphonie mobile pour le site "Suivi Martin C1"
JOURS	Desserte électrique de la parcelle de M. ALVES DOS SANTOS
LES BAIGNEUX	Alimentation du pylône de téléphonie mobile pour le site "M. MATUCHET"
LA ROCHE	Alimentation du pylône de téléphonie mobile pour le site "Petit Coudrier haut C5"
EN BRENIL	Alimentation du pylône de téléphonie mobile pour le site "Les terres blanches"
LAIGNES	Desserte électrique du lotissement communal "Les Vigneux"
LARREY	Desserte électrique de la "rue de la Gare"
LIGNEROLLES	Desserte électrique de la ZA "Les Après"
MAGNY LAMBERT	Alimentation du pylône de téléphonie mobile pour le site "Domaine du Fays"
MAUVILLY	
MAXILLY	
SUR SAONE	
MEUILLEY	
MEURSAULT	
MOITRON	

Communes	Intitulé travaux
MOLOY	Desserte électrique de la propriété de Monsieur FAZIOT
MONTIGNY	Desserte électrique de la parcelle ZS 23
SUR AUBE	Alimentation du pylône de téléphonie mobile pour le site "Le Rebras"
MONTMOYEN	Desserte électrique du poste de refoulement
OUGES	Alimentation du pylône de téléphonie mobile pour le site "En Fontairie"
PELLEREY	Extension BT pour 2 lots communaux
POTHIERES	Desserte électrique de 2 lots communaux
POTHIERES	Extension BT pour un bâtiment communal
PULIGNY	Desserte électrique du chemin "Le Grand Collonge"
MONTRACHET	Alimentation du pylône de téléphonie mobile pour le site "La Vieille Perrière"
RENEVE	Alimentation du pylône de téléphonie mobile
RIEL LES EAUX	Desserte électrique du lotissement communal "La Croix Berthault"
ROCHEFORT	Desserte électrique pour la nouvelle école primaire
ROUVRAY	Desserte électrique du lotissement communal "La Vignotte"
ROUVRES	Renforcement électrique sur poste "Saint Germain le Haut"
EN PLAINE	Desserte électrique pour la station d'épuration
ROUVRES	Desserte électrique du chemin rural n° 11
EN PLAINE	Desserte électrique le long du CR n° 21
SAINT GERMAIN	Desserte électrique du lotissement communal "Champs Nagars 2"
DE MODEON	Extension BT pour 10 logements locatifs
SAINT PHILIBERT	Desserte électrique du lotissement communal "Les Prenets III"
SAINT SEINE	Alimentation du pylône de téléphonie mobile
EN BACHE	Desserte électrique du lotissement communal de la Craie aux Loups
SAINT SEINE	Desserte électrique du lotissement communal "La Corvée Blanche"
SUR VINGEANNE	Desserte électrique de la parcelle ZE 27
SAINT COLOMBE	Desserte électrique des parcelles AH 406 et 364
SUR SEINE	Extension BT pour 2 lots communaux
SAINT MARIE	Extension BT pour la zone artisanale n° 2
LA BLANCHE	Desserte électrique pour la station d'épuration
SALIVES	Desserte électrique de la parcelle AA 43
SALIVES	Desserte électrique de locaux techniques
SAVOISY	Desserte électrique pour des bornes "place de la Libération"
TALMAY	Desserte électrique des parcelles ZE 34 et ZE 29
THOISY LE DESERT	Desserte électrique du chemin communal de Pré Jean
THOREY	Desserte électrique du lotissement communal "La Bannie II"
SOUS CHARNY	
TICHEY	
TOUTRY	
TRUGNY	
VANDENESSE	
EN AUXOIS	
VENAREY	
LES LAUMES	
VENAREY	
LES LAUMES	
VEUVÉY SUR OUCHE	
VIELVERGE	
VONGES	



LES RÉALISATIONS

Équipements collectifs

En 2006, **88 interventions** ont été effectuées, pour un **montant total de 1 572 825 €**. Par ailleurs, 101 études ont été également lancées pendant l'année.

Financements

COMMUNES RURALES INDEPENDANTES

SICECO : 80 % HT / Commune : 20 % HT

COMMUNES RURALES RATTACHEES A UN SEP

SICECO : 70 % HT / Commune : 30 % HT

COMMUNES URBAINES

En fonction du taux de taxe sur l'électricité reversé.

Particuliers

En 2006, **74 interventions** ont été effectuées, pour un **montant total de 693 349 €**.

Par ailleurs, 91 études ont été également lancées pendant l'année.

Financements

PROPRIETES PRIVEES

Particulier : 100 % HT

ACTIVITES A CARACTERE ECONOMIQUE SUBVENTIONNEES PAR LE CONSEIL GENERAL

Conseil Général : 70 % HT

Particulier : 30 % HT

QUELQUES

CHIFFRES CLÉS

Nombre de km réalisés

En HTA : 3 412 km

En BT : 9 661 km

Extraits du CRAC EDF 2006

Les « Conditions générales applicables à la réalisation et au paiement des travaux » ont été modifiées et entérinées par délibération du Comité du 8 décembre 2006. Deux modifications y ont été apportées, selon s'il s'agit d'une collectivité ou d'un particulier et en fonction de la nature des travaux (« coût réel », « forfait ») :

1) Ajustement des coûts facturés

Afin de mettre en cohérence les procédures actuelles avec les coûts réels des travaux, le coût facturé aux demandeurs (*dans le cas de travaux réalisés au coût réel*) sera ajusté sur la base du coût réel définitif des travaux (*au vu de la facture correspondante et non sur le devis estimatif*).

2) Paiement forfaitaire

Un paiement forfaitaire de 100 € sera demandé aux particuliers pour toute demande d'établissement d'un devis de travaux d'extension de réseau (*somme déduite du montant facturé lorsque le devis est suivi de travaux*).

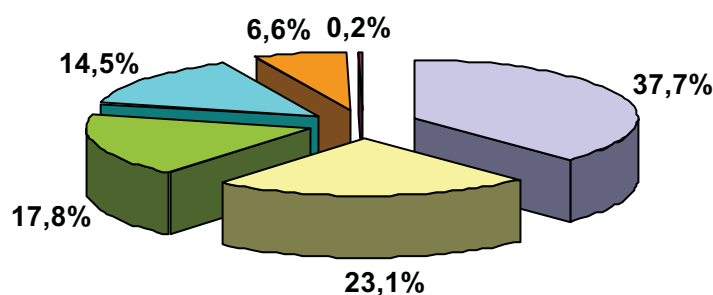
Équipements électriques communaux



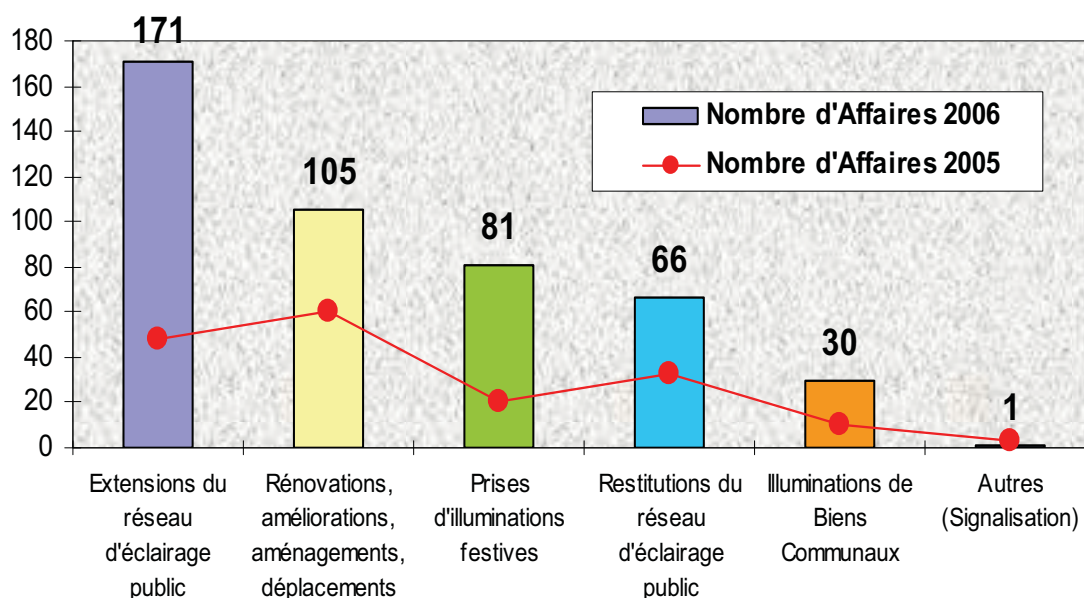
LES PROGRAMMATIONS

En 2006, 454 demandes de travaux d'Équipements Électriques Communaux ont été programmées. Par rapport à l'année dernière, les programmations de travaux présentent une augmentation de 160 %.

Répartition par nombre de dossiers



- Extensions du réseau d'éclairage public
- Rénovations, améliorations, aménagements, déplacements
- Prises d'illuminations festives
- Restitutions du réseau d'éclairage public
- Illuminations de Biens Communaux
- Autres (Signalisation ; commandes du réseau d'éclairage public)



Extensions de réseaux Aménagements (1)

Communes	Intitulé travaux	Communes	Intitulé travaux
AGENCOURT	Extension du réseau d'éclairage public (2 points lumineux)	COURCELLES	Extension du réseau d'éclairage public au hameau de Villars
AIGNAY-LE-DUC	EP rue de la Croix Rouge EP rue de la Demoiselle Réalimentation projecteurs Rénovation de l'illumination de l'église	FREMOY	Éclairage public dans la zone "porte de Bourgogne"
AISEY-SUR-SEINE	Extension du réseau d'éclairage public	CREANCEY	Extension du réseau d'éclairage public
ARC SUR TILLE	Amélioration éclairage public au lotissement "Les Chézeaux" Amélioration éclairage public au stade de foot Éclairage public suite aménagement quartier Mairie	DARCEY	Extension du réseau d'éclairage public
ARCEAU	Extension du réseau d'éclairage public rues de Savelles et de Charmes	DETAÏN	Extension du réseau d'éclairage public
ARCONCEY	Extension du réseau d'éclairage public - 5 à 6 lampes	ET BRIANT	Rénovation du réseau d'éclairage public et illumination de la chapelle Éclairage de la piste cyclable le long du CD 20
ARNAY-LE-DUC	Aménagement éclairage public Centre de secours, stèle et 3 panneaux vers l'école	ECHENON	Extension du réseau d'éclairage public
AUXONNE	Éclairage public au Hameau de Lorrey (10 lampes) Éclairage public au Hameau du Pont de Pierre (6 lampes) Éclairage public rue des 3 maisons (11 lampes) Rénovation du carrefour à feux de la Poste	ECHIGÉY	Éclairage du parking de l'espace Rencontres et loisirs
BAGNOT	Extension du réseau d'éclairage public rue du Bourg et du Prince	EPOISSES	Éclairage du sentier d'époissotte Installation d'une lampe sur façade "rue du stade"
BAUBIGNY	Rénovation du réseau d'éclairage public	FAUVERNEY	Extension du réseau d'éclairage public rue du Moulin
BEIRE-LE-CHATEL	Rénovation du réseau d'éclairage public au clos François	FENAY	Extension du réseau d'éclairage public de la traversée de FENAY sur la RD n° 996, entre Chevigny et Fenay
BELLENEUVE	Éclairage public du lotissement "l'Orée du bois" Éclairage public suite aménagement rue des Sports		Extension du réseau d'éclairage public sur giratoire
BELLENOT	Extension du réseau d'éclairage public pour le parking de la salle des fêtes		Aménagement en éclairage public au carrefour de la RD n° 996 et de la RD n° 108 K
SOUS POUILLY	Extension éclairage public rue des Crochères et Impasse Callet	FIXIN	Extension du réseau d'éclairage public "rue Magnien"
BILLEY	Extension du réseau d'éclairage public (3 mâts)		Extension du réseau d'éclairage public rue de la Perrière
BLIGNY	Extension du réseau d'éclairage public vers le parking de la mairie et autour de la salle des fêtes		Rénovation de l'éclairage public au lotissement "Les Sarottes"
LES BEAUNE	Éclairage public au lotissement "Les Crais II"		Éclairage public de l'aire de stationnement vers RD 9
BLIGNY SUR OUCHE	Extension du réseau d'éclairage public chemin de la Croix de Mission Éclairage public du parking des Cordiers Modification de l'éclairage public aux terrains de tennis et de pétanque	FLAVIGNY SUR OZERAIN	Extension du réseau d'éclairage public au lieu-dit "Les Banquettes"
BOUSSELANGE	Amélioration du réseau d'éclairage public	FONTAINE FRANCAISE	Extension EP chemin des remparts
BOUX	Extension du réseau d'éclairage public au hameau de Présilly	FONTAINES EN DUESMOIS	Extension du réseau d'éclairage public pour la ferme de Jallancourt et le moulin de la Torcelle
SOUS SALMAISE	Pose de deux points lumineux vers le gymnase	FONTENELLE	Extension du réseau d'éclairage public pour le parking (3 lampes)
BRAZEY EN PLAINE	Aménagement de l'éclairage public entrée sud - RD 968 Éclairage public rue Maréchal De Lattre (logements locatifs SCIC HABITAT) Rénovation de l'éclairage public rue Joseph Magnien Rénovation des commandes d'éclairage public (2 armoires)	FRANXAULT	Extension du réseau d'éclairage public dans le bourg
BRION	Extension du réseau d'éclairage public pour le lotissement du soleil	FROLOIS	Extension EP chemin des evigneux
SUR OURCE	Extension du réseau d'éclairage public au Hameau de Romprey	GEMEAUX	Extension du réseau d'éclairage public devant la Poste
BURE	Rénovation du réseau d'éclairage public place du Village	GENAY	Extension du réseau d'éclairage public dans plusieurs rues
LES TEMPLIERS	Aménagement de l'entrée du village - extension et illumination d'une piéte	GENLIS	Éclairage du passage pour piétons Sprengeligen
BUSSEROTTE	Rénovation du réseau d'éclairage public et illumination de l'église		Étude préliminaire à l'installation de feux tricolores route de Varanges
ET MONTENAILLE	Extension du réseau d'éclairage public	GERLAND	Extension du réseau d'éclairage public route de Chocelle (1 mât)
BUSSY LA PESLE	Extension du réseau d'éclairage public		Extension éclairage public rue de la Fourmilière (2 mâts)
CHAMBAIN	Éclairage public du lotissement du Meix de Lorgevaux	GEVREY CHAMBERTIN	Éclairage de la zone d'activité des Terres d'Or
CHAMBLANC	Extension éclairage public rue de l'Abreuvaillie et route de Tréclun		Éclairage du carrefour RD 31 - RN 74
CHAMPDOTRE	Amélioration du réseau d'éclairage public		Éclairage du parking Saint Louis
CHARIGNY	Extension du réseau d'éclairage public		Éclairage RD 31 (zone d'ombre entre pont et giratoire)
CHARREY	Renforcement poste "Carrières"		Aménagement éclairage public chemin des Étangs (RD 931 - 3ème tranche)
SUR SEINE	Renforcement poste "Chassagne Bas"		Installation de cellules pour l'allumage des postes d'éclairage public
CHASSAGNE	Extension du réseau d'éclairage public (1 mât)	GISSEY	Extension du réseau d'éclairage public Chemin du Champ Millot et rue du Pont
MONTRACHET	Amélioration du réseau d'éclairage public	SOUS FLAVIGNY	Extension du réseau d'éclairage public allée des tilleuls
CHAUX	Pose une lampe à l'entrée du moulin	GRANCEY	Extension du réseau d'éclairage public impasse St Germain
CHAZEUIL	Extension éclairage public rue de la Fontaine (3 lampes)	LE CHÂTEAU	Extension du réseau d'éclairage public rue du Meunier
CHAZILLY	Extension du réseau d'éclairage public		Extension du réseau d'éclairage public rue St Antoine
CHEUGE	Extension du réseau d'éclairage public		Extension du réseau d'éclairage public sentier de la Coudre
CIREY	Extension du réseau d'éclairage public		Points lumineux sur supports existants route de Dijon et impasse St Martin
LES PONTAILLER	Extension du réseau d'éclairage public	GURGY	Extension du réseau d'éclairage public dans le village
CLEMENCEY	Extension du réseau d'éclairage public	LE CHÂTEAU	Aménagement de la place de la République
COMBERTAULT	Extension du réseau d'éclairage public suite à la construction d'une nouvelle école	IS SUR TILLE	Éclairage du parking Jean Jaurès
CORGOLOIN	Remplacement de 31 lampes		Éclairage public allée Jean Moulin
	Extension du réseau d'éclairage au lotissement "Au Saussy"		Éclairage public du square de la salle des fêtes
			Éclairage public place de la Résistance
			Éclairage public route de Châtillon
			Éclairage public rue des Capucins - 2ème tranche
			Éclairage public rue des plantes
			Éclairage public rue des Tanneries
			Éclairage public rue du Président Wilson
			Éclairage public rue Henri Dunant
			Éclairage public rue Jean Zay - parking collège
			Éclairage public rue Marie Estivalet et du rond Point
			Capucins/Estivalet/Zay à route de Châtillon
			Éclairage public rue Mathilde Vallot et rond point
			Éclairage public ruelle de l'Abreuvoir

Extensions de réseaux Aménagements (2)

Communes	Intitulé travaux	Communes	Intitulé travaux
IZEURE	Extension du réseau d'éclairage public	MONTMANCON	Extension du réseau d'éclairage public rue de l'Eige du Four
JAILLY	Extension du réseau d'éclairage public rue de la Grande Fontaine (1 lampe)	MONTOT	Extension du réseau d'éclairage public
LES MOULINS	Extension du réseau d'éclairage public rue de la Vette (1 lampe)	NESLE	Extension du réseau d'éclairage public
JANCIGNY	Installation de 2 lampes	ET MASSOULT	1 point lumineux au passage piéton du lotissement Belin
JOUEY	Éclairage public du parking de la salle des fêtes	NOLAY	Réfection 12 coffrets éclairage public + équipement économique
JOURS	Extension du réseau d'éclairage public au Hameau de Cessey		Réfection de l'éclairage public rue Grange Champion et
LES BAIGNEUX		NUITS SAINT GEORGES	Éclairage de la voie nouvelle (Hitching)
LA ROCHE EN BREUIL	Extension du réseau d'éclairage public au lieu-dit "Combe Bernard"		Déplacement de 2 mâts rue Lavoisier
LA ROCHEPOT	Extension du réseau d'éclairage public - 12 lampes		Éclairage centre ville secteur 1
LABERGEMENT	Remise en état de l'éclairage extérieur de l'église		Éclairage centre ville secteur 2
LES AUXONNE	Extension EP RD n°24 suite à aménagement voirie		Éclairage centre ville secteur 4
LACANCHE	Éclairage public du lotissement au Hameau de Serve - 2 ^{ème} Tranche		Éclairage public quartier Chaudot (2 lampes)
LAIGNES	Extension du réseau d'éclairage public rues St Pierre et Lancelot		Éclairage quai Poyen
	Aménagement place de la Perrière		Éclairage rue Mignotte (1 lampe)
LAMARGELLE	Extension du réseau d'éclairage public (horloges + interrupteurs coffrets)	OBTREE	Extension EP
LERY	Extension du réseau d'éclairage public route de Salives et Grande Rue (2 lampes)	OISILLY	Installation d'une lampe dans une ruelle
LES MAILLYS	Aménagement traverse 3 ^{ème} tranche	PAGNY	Éclairage public rond point techniport
LEVERNOIS	Extension du réseau d'éclairage public pour la nouvelle voie "AGORA"	LE CHATEAU	
LIERNAIS	Rénovation du réseau d'éclairage public au hameau de Villars		Amélioration du réseau d'éclairage public (routes de
LUX	Éclairage public chemin piétonnier le long de la Tille	PERRIGNY	Extension du réseau d'éclairage public Petite rue de
MAISEY LE DUC	Extension du réseau d'éclairage public au Hameau de Maison Dieu		Rénovation du réseau d'éclairage public sur la place du village
	Extension du réseau d'éclairage public sur la RD	PICHANGES	Extension du réseau d'éclairage public et amélioration
MANLAY	Installation de deux nouvelles lampes	PLUVAULT	Extension du réseau d'éclairage public
MARCIGNY	Amélioration du réseau d'éclairage public	PONCEY	Extension du réseau d'éclairage public
SOUS THIL		LES ATHEE	Amélioration éclairage public de la place devant salle des fêtes
MARCILLY	Amélioration du réseau d'éclairage public	PONT ET MASSENE	Extension du réseau d'éclairage public rue des Moulins
ET DRACY			Éclairage des allées du camping
MARCILLY	Rénovation du réseau d'éclairage public		Extension du réseau d'éclairage public pour les accès à la plage
SUR TILLE		PONTAILLER	Extension du réseau d'éclairage public : Z.A. "Tillet"
MARIGNY	Extension du réseau d'éclairage public Chemin Neuf (1 mât)	SUR SAONE	
LES REULLEE	Extension du réseau d'éclairage public sentier des Brulées (1 mât)		Aménagement traverse 959A
	Remplacement de 23 lampes	POUILLY	Aménagement place du 11 Novembre
MARMAGNE	Rénovation du réseau d'éclairage public du lotissement "Les Noverais"	EN AUXOIS	Extension du réseau EP à proximité du centre de secours
MAXILLY	Éclairage public route de Saint-Sauveur		Eclairage public "place des Alliés" et "rue de la Messe"
SUR SAONE		QUEMIGNY	Eclairage public de la zone "La Mignereau"
	Extension du réseau d'éclairage public rue de la Mairie et route d'Heuilley	SUR SEINE	Extension du réseau d'éclairage public
MEILLY	Extension du réseau d'éclairage public rue Croix Poil Blanc	ROUVRAY	Extension du réseau d'éclairage public au hameau de Foulon
SUR ROUVRES			Extension du réseau d'éclairage public route de Saint-
	Éclairage place de l'église	ROUVRES	Renforcement poste "E" - Le Meix" suite au raccordement
MENETREUX	Éclairage public rue du Saussis Bailly (zone artisanale)	EN PLAINE	du lotissement privé "LE CLOS DES DUCS"
LE PITOIS		SAFFRES	Extension du réseau d'éclairage public rue de l'Ouche (1 lampe)
MERCEUIL	Extension du réseau d'éclairage public rue du Chemin Neuf au Hameau de Morteuil	SAINT AUBIN	Modification de l'éclairage sur la façade de la Mairie
	Remplacement de 42 lampes		Remise en état de l'éclairage de l'église
MEURSAULT	Extension du réseau d'éclairage public rue des Lilas	SAINT JEAN	Aménagement de l'aire de loisirs au lieu-dit
	Aménagement du lotissement Pierrette Bourgogne	SAINT NICOLAS	Extension du réseau d'éclairage public au carrefour
MINOT	Pose d'une lampe cour de l'école		Extension du réseau d'éclairage public pour la ferme de la Borde
MIREBEAU	Éclairage public sentier de la Potelle et Z.A. Bocanon		Extension du réseau d'éclairage public pour la ferme
SUR BEZE			Extension du réseau d'éclairage public pour la maison forestière
	Aménagement de l'éclairage public du lotissement "La Fenotte III"	SAINT MARIE	Extension du réseau d'éclairage public "Allée des Vignes" (1ère et 2ème tranches) - variante n° 2 (ensemble "AMANDINE")
MOLOY	Rénovation du réseau d'éclairage public au lotissement de la Corvée	LA BLANCHE	
	Extension du réseau d'éclairage public place du Monument (1 lampe)	SAINT-EUPHRONE	Extension du réseau d'éclairage public (2 lampes)
MONTAGNY	Extension du réseau d'éclairage public - voie communale n° 2 (hameau de Laborde au Burreau) - 3 lampes	SAINT GERMAIN	Extension de l'éclairage public chemin de l'Eglise - 2 lampes
LES BEAUNE	Extension du réseau d'éclairage public au hameau "Le Poil"	DE MODEON	
	Extension du réseau d'éclairage public (3 lampes)	SAINT REMY	Extension du réseau d'éclairage public au Hameau de
MONTAGNY			
LES SEURRE	Éclairage du passage pour piétons route de Dijon	SAINT ROMAIN	Extension de l'éclairage public en haut de la Grande Rue
MONTBARD	Éclairage public sentier des Vignes Blanches		Extension du réseau d'éclairage public
	Éclairage rue Tabarly	SAINT SEINE	Extension du réseau d'éclairage public rue haute et au
	Extension du réseau d'éclairage public rue Arago		
	Extension éclairage public entrée ouest (garage Renault - RD 905)	SAINT USAGE	Pose de mâts déco. RD 20
	Aménagement de la rue François Debussy	SAINT VICTOR	Extension du réseau d'éclairage public (5 lampes)
	Aménagement rue Carnot (abris bus - 3 lampes)	SUR OUCHE	

Extensions de réseaux Aménagements (3)

Communes	Intitulé travaux	Communes	Intitulé travaux
SAULIEU	Éclairage public de la place des Charmes (quartier des Gravelles) Éclairage public du Faubourg de l'Auxois (1 mât) Aménagement de la traversée de ville	TART LE HAUT	Extension du réseau d'éclairage public : rue du Four Banal
SAVIGNY LES BEAUNE	Extension du réseau d'éclairage public (2 points lumineux) Raccordement du lotissement privé "Les pierres Blanches" au réseau EP	THOISY	Extension du réseau d'éclairage public le long de la RD 977 bis
SAVILLY	Extension du réseau d'éclairage public au lieu-dit "Fontainerot" - 1 lampe	LA BERCHERE	Extension du réseau d'éclairage public au lotissement du Canal (pose de 3 lampes)
SELONGEY	Éclairage public du lotissement Bourgogne (ensemble ROHL - mâts 10 à 22 + 35)) Éclairage public du lotissement Bourgogne (mâts 7, 8 et 9) Éclairage public rue de la Chaume Éclairage public rue Henri Jevain Éclairage public rue de la Cité Rénovation de lanternes d'éclairage public Éclairage public "déchetterie" Éclairage public lotissement "La Renardière" Éclairage public rue des Halles Alimentation des candélabres 51A à 59A Aménagement de l'éclairage public au "Gymnase" Aménagement de l'éclairage public au carrefour de la rue de la République et de la rue Sainte Claire Aménagement de l'éclairage public sentier SNCF Rénovation de l'éclairage public (centre ville - marronniers...)	THOREY	Aménagement carrefour RD20
SEURRE	Éclairage public dans le Parc Spuller Éclairage public place Spuller Extension du réseau d'éclairage public rue de la Libération (2 lampes) Borne église	TILLENAY	Extension du réseau d'éclairage public au lotissement "Le Pré des Oeufs" (2 lampes) Extension du réseau d'éclairage public (2 lampes)
SOMBERNON	Éclairage du rond point Charles Dullin et du rond point de l'Europe Mise en conformité Poste Epoutiere (quartier Belvédère) Amélioration de l'éclairage public quartier des Logis de Bourgogne Éclairage public rue Paul Langevin Remplacement des mâts suite essais ROCH SERVICES	TRECLUN	Aménagement du carrefour à la sortie du hameau des Bordes
TALANT		URCY	Extensions du réseau d'éclairage public rue du Moulin et impasse des Acacias Extensions du réseau d'éclairage public rue du Moulin et Impasse des Acacias
		VANDENESSE EN AUXOIS VARANGES	Extension du réseau d'éclairage public (attention : écarts non desservis) Extension du réseau d'éclairage public d'un chemin communal piétonnier (2 lampes) Extension du réseau d'éclairage public place de la Libération Remise aux normes de 4 coffrets d'allumage d'éclairage public
		VAUX SAULES	Extension du réseau d'éclairage public rue de Grignon
		VENAREY LES LAUMES	Extension du réseau d'éclairage public
		VERREY SOUS SALMAISE	Extension du réseau d'éclairage public impasse Maxime Fagothey
		VILLAINES EN DUESMOIS VILLARS FONTAINE	Remplacement du coffret d'éclairage public situé près de l'ancienne gare Extension EP rue de la Montagne
		VILLERS LA FAYE	Extension du réseau d'éclairage public ruelle Chardon
		VILLEY SUR TILLE	Installation de lanternes civiques
		VILLIERS LE DUC	Amélioration du réseau d'éclairage public (rues diverses)
		VILLOTTE SAINT SEINE VITTEAUX	Éclairage public du lotissement "Le Creux de Plain Mont"
		VOLNAY	Aménagement accès ZI 976A
		VONGES	

Prises d'illuminations et signalisation

AGEY
ANTHEUIL
ARGILLY
ARNAY LE DUC
ATHIE
BARGES
BEAUMONT-SUR-VINGEANNE
BELLENEUVE
BELLENOD SUR SEINE
BINGES
BLAGNY-SUR-VINGEANNE
BOUX SOUS SALMAISE
BROCHON
BROCHON
CENSEREY
CHAMBLANC
CORCELLES LES CITEAUX
CURLEY
DARCEY
DIENAY
ECHENON
FAIN LES MONTBARD
FIXIN
FLAGEY ECHEZEAUX
PREMEAUX PRISSEY
GEMEAUX
GENLIS

GISSEY SUR OUCHE
GRANCEY LE CHÂTEAU
IS SUR TILLE
IS SUR TILLE
IVRY EN MONTAGNE
JAILLY LES MOULINS
LACOUR D'ARCENAY
LAMARGELLE
LEUGLAY
LONGECOURT EN PLAINE
LONGECOURT EN PLAINE
LUX
MAISEY LE DUC
MALAIN
MARCILLY-SUR-TILLE
MARIGNY LE CAHOUE
MARSANNAY-LE-BOIS
MONTMOYEN
NICEY
POUILLY EN AUXOIS
POUILLY SUR SAONE
PRECY SOUS THIL
PREMEAUX PRISSEY
PULIGNY MONTRACHET
QUEMIGNY POISOT
QUINCY LE VICOMTE
ROUVRAY

ROUVRES EN PLAINE
SAINT JEAN DE BŒUF
SAINT PHILIBERT
SAINT PRIX LES ARNAY
SAINT SEINE L'ABBAYE
SAINT VICTOR SUR OUCHE
SAINT VICTOR SUR OUCHE
SAINT MARIE SUR OUCHE
SAINT-MAURICE-SUR-VINGEANNE
SAINT-REMY
SAULON LA CHAPELLE
SAULON LA RUE
SOMBERNON

TALANT
TALANT
THOREY EN PLAINE
TILLENAY
TOUTRY
VARANGES
VERNOIS LES VESVRES
VERONNES
VIGNOLLES
VILLERS LA FAYE
VILLERS PATRAS
VILLEY-SUR-TILLE
VOUGEOT
VOULAINES LES TEMPLIERS



Illuminations

Communes	Intitulé travaux	Communes	Intitulé travaux
AIGNAY-LE-DUC	<i>Illumination d'une portion de falaises en bordure du village</i>	PLANAY	<i>Illumination du tilleul de Sully</i>
AUXONNE	<i>Pose de projecteurs le long de la rivière</i> <i>Éclairage de la Bibliothèque</i> <i>Éclairage de la Vierge</i> <i>Illumination des remparts "Eau Vive"</i>	POUILLY EN AUXOIS	<i>Éclairage public de l'église Saint-Pierre</i>
BAUL ME-LA-ROCHE	<i>Illumination de la Fontaine - travaux complémentaires</i>	RIEL-LES-EAUX	<i>Illumination du lavoir</i>
BLESSEY	<i>Illumination du lavoir</i>	SAINT-REMY	<i>Illumination de la mairie</i>
CORGENGOUX	<i>Illumination d'un bâtiment communal</i>	SOMBERNON	<i>Illumination de l'église</i>
CORPEAU	<i>Illumination de l'église</i>	TALANT	<i>Éclairage du terrain de pétanque</i>
CRUGEY	<i>Illumination de l'église</i>	TIL CHATEL	<i>Éclairage du terrain de pétanque</i> <i>Illumination de l'église</i> <i>Illumination du Bief</i> <i>Illumination mairie et école</i>
FLEE	<i>Illumination de l'église</i>	VIGNOLLES	<i>Éclairage du monument aux Morts</i> <i>Éclairage du monument aux Morts (travaux supplémentaires)</i>
GEVREY-CHAMBERTIN	<i>Éclairage de la sculpture rue Souvert</i>	VOLNAY	<i>Illumination de la chapelle</i>
LIGNEROLLES	<i>Installation d'un projecteur supplémentaire (église)</i>		
MAGNY LES AUBIGNY	<i>Illumination du Tilleul</i>		
MONTBARD	<i>Illumination hôpital</i>		
NOLAY	<i>Éclairage du monument dans le parc de l'Hôtel de Ville</i> <i>Éclairage du terrain d'entraînement de foot</i> <i>Illumination du lavoir rue de la Brasserie</i>		

Restitution d'Éclairage Public

Communes	Intitulé travaux	Communes	Intitulé travaux
AGENCOURT	<i>Restitution de l'éclairage public suite renforcement</i>	PONCEY	<i>Restitution EP place du Village</i>
ATHEE	<i>Restitution entrée agglomération</i>	LES ATHEE	
ATHIE	<i>Restitution de l'éclairage public</i>	POUILLENAY	<i>Restitution de l'éclairage public</i>
AUVILLARS	<i>Restitution de l'éclairage public suite renforcement</i>	POUILLY	<i>Restitution de l'éclairage public suite renforcement poste "Bassin"</i>
SUR SAONE		EN AUXOIS	<i>Restitution de l'éclairage public</i>
AUXONNE	<i>Restitution éclairage public route de Flammerans</i>	SAINT REMY	<i>Restitution du réseau d'éclairage public suite à la dissimulation dans le village</i>
BELLENEUVE	<i>Restitution éclairage public suite dissimulation route de Magny</i>	SEIGNY	<i>Restitution éclairage public</i>
BLIGNY SUR OUCHE	<i>Restitution de l'éclairage public suite renforcement postes "pont" et "route de Dijon"</i>	SPOY	<i>Restitution de l'éclairage public</i>
CHAUX	<i>Restitution de l'éclairage public suite dissimulation côté Nuits</i>	ST GERMAIN DE MODEON	
COMMARIN	<i>Restitution de l'éclairage public</i>	ST MESMIN	<i>Restitution éclairage public</i>
CORCELLES	<i>Restitution de l'éclairage public suite renforcement du poste Tremblois</i>	TALANT	<i>Restitution du réseau d'éclairage public allée des Écureuils</i> <i>Restitution du réseau d'éclairage public allée des Lauriers</i> <i>Restitution du réseau d'éclairage public allée du Belvédère</i> <i>Restitution du réseau d'éclairage public impasse Milants</i> <i>Restitution du réseau d'éclairage public rue de la Toison</i> <i>Restitution du réseau d'éclairage public rue des Bénédictins</i> <i>Restitution du réseau d'éclairage public rue des Corbaulées</i> <i>Restitution du réseau d'éclairage public rue des Fassolles</i> <i>Restitution du réseau d'éclairage public rue du Capitaine Giraud</i> <i>Restitution du réseau d'éclairage public rue du Prieuré</i> <i>Restitution du réseau d'éclairage public rue du Réservoir + allée des Frères</i> <i>Restitution du réseau d'éclairage public rue du Réservoir Haut</i> <i>Restitution du réseau d'éclairage public rue et impasse de la Chaumière</i> <i>Restitution du réseau d'éclairage public rue et impasse du Colonel Marcaire</i> <i>Restitution du réseau d'éclairage public rue et impasse Jean Vilar</i> <i>Restitution du réseau d'éclairage public rue Gérard Philippe</i> <i>Restitution du réseau d'éclairage public rue Jean Philippe Rameau</i> <i>Restitution du réseau d'éclairage public rue Joliot Curie</i> <i>Restitution du réseau d'éclairage public rue Pasteur</i> <i>Restitution du réseau d'éclairage public rue Victor Hugo - Jean Bouhey</i>
LES CITEAUX	<i>Restitution de l'éclairage public suite dissimulation poste Curtil</i>	VENAREY	<i>Restitution du réseau d'éclairage public suite dissimulation poste "vievigne"</i>
CURTIL VERGY	<i>Restitution de l'éclairage public suite dissimulation BT dans le village</i>	VIEVIGNE	<i>Restitution de l'éclairage public suite dissimulation</i>
CUSSY LE CHATEL	<i>Restitution éclairage public suite dissimulation</i>	VILLERS	<i>Restitution de l'éclairage public suite dissimulation rue de la mairie</i>
DIENAY	<i>Restitution de l'éclairage public</i>	LA FAYE	
EGUILLY	<i>Restitution de l'éclairage public</i>		
ETALANTE	<i>Restitution du réseau d'éclairage public suite à la dissimulation rue de la Braux</i>		
FLAVIGNY	<i>Restitution du réseau d'éclairage public RN5 - route de Dijon</i>		
SUR OZERAIN	<i>Restitution de l'éclairage public suite renforcement BT poste "Brazon"</i>		
GENLIS	<i>Restitution entrée agglomération</i>		
LA MOTTE TERNANT	<i>Restitution de l'éclairage public suite renforcement du poste Ladoix sud 2</i>		
LABERGEMENT	<i>Restitution de l'éclairage public suite renforcement du poste Monument</i>		
LES AUXONNE	<i>Restitution de l'éclairage public suite renforcement BT postes "Village" et "Collonges"</i>		
LADOIX SERRIGNY	<i>Restitution de l'éclairage public suite aménagement de la traverse</i>		
MARCILLY OGNY	<i>Restitution du réseau d'éclairage public suite au renforcement BT poste village</i>		
MEURSAULT	<i>Restitution de l'éclairage public rue Auguste Carré</i>		
MOLESMES	<i>Restitution de l'éclairage public</i>		
MONTBARD			
MONTIGNY			
SUR ARMANCON			
NOGENT			
LES MONTBARD			
NUITS			
SAINT GEORGES			
PLUVET			

Études

En 2006, **320 nouveaux dossiers d'Éclairage Public** ont été ouverts pour un montant total estimé à 3 005 591 € (*études et travaux compris*).



Travaux

444 dossiers de travaux d'Équipements Électriques Communaux **ont été gérés** pendant l'année.

Ces affaires représentent un montant total d'une valeur de 3 502 943 €.

*Crédit photo : SICECO
(Maître d'ouvrage et maître d'œuvre)*

ILLUMINATIONS DU SICECO EN CÔTE D'OR

► REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Les illuminations de l'année ont fait l'objet d'un nouveau reportage photographique à partir d'un panel des opérations de mise en lumière effectuées par le Syndicat. Deux photographes professionnels ont été chargés de cette mission : MM. Jean-Marc SCHWARTZ et David CHEDOZ (Sté SMILE).

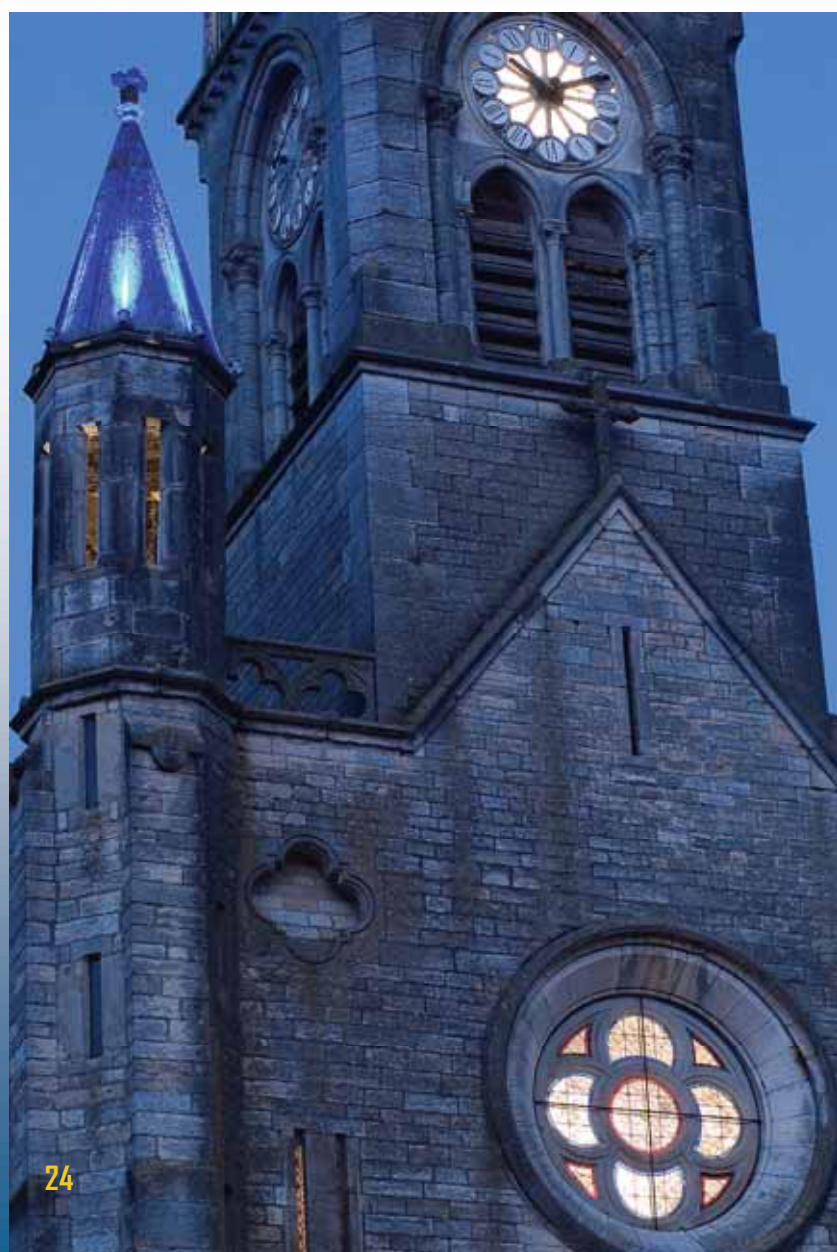
Pages 24 et 25



TALANT

Mise en lumière de l'église

Crédit photos : Jean-Marc SCHWARTZ



BEIRE LE CHATEL



BLESSEY

Illumination du lavoir

Crédit photos : SMILE



GRANCEY LE CHÂTEAU

Illumination des remparts, de la demi-lune et de la Fontaine

Crédit photos : SMILE



Photovoltaïque

ETUDES : 1

- VERNON LES VESVRES

TRAVAUX À RÉALISER : 5 (RÉALISATION PRÉVUE POUR 2007)

- FLAVIGNY SUR OZERAIN
- LE MEIX
- LA BUSSIERE SUR OUCHE
- DOMPIERRE EN MORVAN
- SAINT SEINE L'ABBAYE



Crédit photo : SICECO

Engagé dans l'accompagnement des communes et des particuliers vers une optimisation de la gestion de l'énergie, le SICECO assure notamment la **maîtrise d'ouvrage** des travaux d'installation de panneaux photovoltaïques.

Les études réalisées et la notification des crédits permettront de débiter, courant 2007, les travaux situés dans les 5 communes citées ci-contre.

Par ailleurs, de **nouveaux marchés de travaux** ont été passés avec deux entreprises distinctes, l'une concernant les travaux relatifs à l'installation de panneaux solaires, et l'autre les travaux relatifs à la pose d'une turbine hydroélectrique pour l'alimentation de deux propriétés privées (DOMPIERRE EN MORVAN).

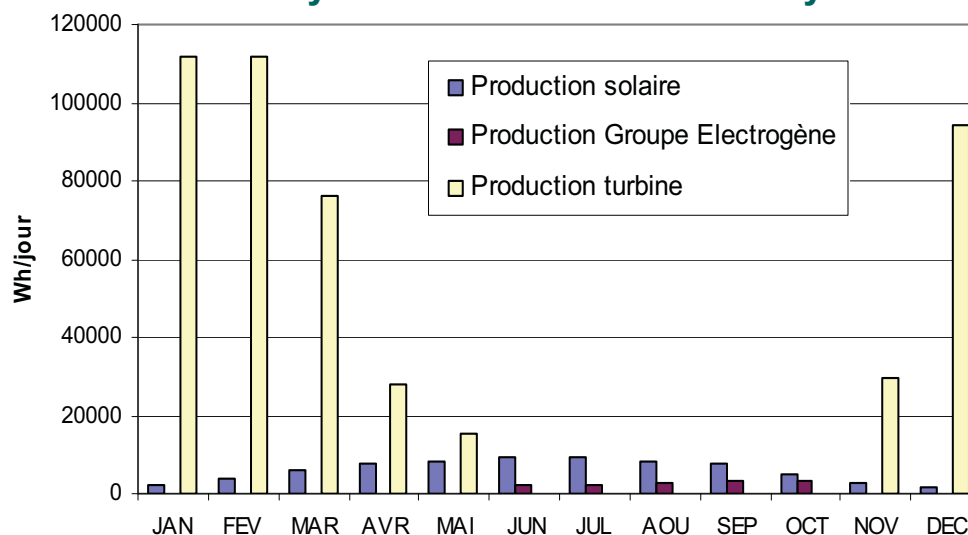
Financements

En fonction des règles particulières et des modalités d'attribution inhérentes à chaque organisme de financement, les aides sont calculées soit sur le coût HT, soit sur le coût TTC.

- **FACE : 65 % du coût TTC ***
- **PREMED : 14,41 % du coût HT ***
- **COMMUNE : 5% du coût HT
(5 % du coût TTC pour les particuliers)**
- **SICECO : le reste**

* sur un montant « subventionnable » défini par les financeurs

Analyse du fonctionnement du système



Sources : étude SERT (maître d'œuvre)



MDE

Maîtrise de la Demande d'Énergie

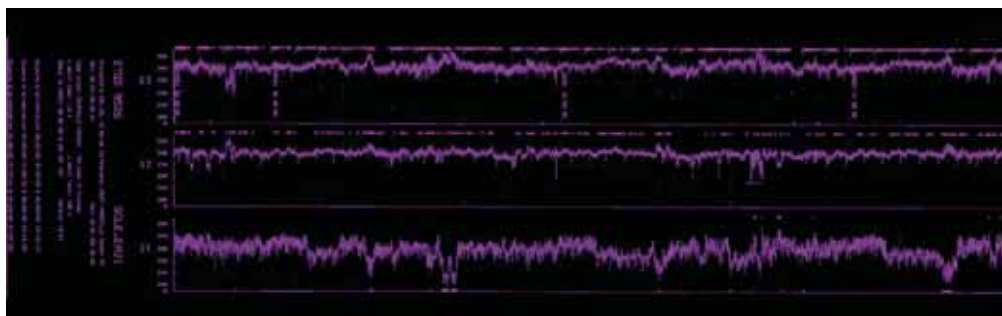
Une opération intitulée « **MDE-Micro** » consiste à **expertiser le réseau électrique et vérifier l'installation chez les usagers** qui rencontrent des contraintes de surtensions et sous-tensions.

Le premier travail de recensement a été réalisé sur les réseaux basse tension dits « longs » (à partir de 700 m) qui comptent très peu d'abonnés raccordés sur un départ nécessitant de lourds investissements, dans le cadre d'une opération de renforcement.



Les éléments techniques fournis par EDF à partir de la base informatique GDO (Gestion des ouvrages) permettent au Syndicat d'identifier les caractéristiques nécessaires à l'étude (longueur, section des conducteurs, raccordement des usagers sur ces conducteurs).

Un bureau d'étude est ensuite missionné pour effectuer des mesures chez les particuliers. Cette intervention permet ainsi de **diagnostiquer les problèmes et de trouver**, à moyen terme, **les solutions alternatives** grâce à des préconisations en matière d'économies d'énergie ou des aménagements dans l'utilisation des appareils électroménagers.



Exemple de mesure de tension électrique

Les quatre départements de la Bourgogne ont souhaité développer des actions de **Maîtrise de la Demande d'Énergie (MDE)** en réponse à l'étude régionale réalisée au préalable. Cette nouvelle compétence s'inscrit dans le cadre de la **loi du 13 juillet 2005** relative à la modernisation du service public de l'électricité.

La volonté d'une démarche commune de conseil a pour objectif **d'apporter des solutions simples et économiques aux contraintes électriques** rencontrées par certains usagers. Le recours à cette démarche permettra au SICECO d'éviter des investissements onéreux de renforcements du

ETUDES EN COURS : 7

Sur les sept sites mal alimentés identifiés puis répertoriés sur la liste GDO (*établie par les services d'EDF après expertise du réseau électrique*) en 2005, six études sont actuellement en cours :

- ARCEAU
- COULMIERS LE SEC
- COURCELLES LES SEMUR
- MANLAY
- MARMAGNE
- SAINT MESMIN

Le site de MONTAIGLOTT a été annulé et remplacé par celui de CLOMOT.

Financements

- **FACE : 65 % TTC ***
- **PREMED : 70 % HT ***
- **SICECO : le reste est à la charge du SICECO**

** sur un montant subventionnable déterminée par chaque organisme*



Diagnostics énergétiques

Suite à la loi du 13 juillet 2005, **les collectivités concédantes ont désormais la capacité de réaliser (ou faire réaliser) des actions en matière de maîtrise de la demande de l'énergie** sur un périmètre élargi à l'ensemble des énergies de réseaux de leur territoire de compétence.

L'opération, initiée par la FNCCR et l'ADEME, a donné lieu à un **accord-cadre de partenariat pluriannuel** (2004 à 2007), prévoyant une déclinaison territoriale de projets et d'actions dans les domaines de l'**U.R.E.**^①, la **M.D.E.**^② et les **S.E.R.**^③

Cette démarche s'inscrit dans un objectif **d'optimisation des consommations énergétiques des bâtiments communaux et de l'éclairage public** pour permettre aux communes de programmer des actions génératrices d'économie. Le but de ces diagnostics est de repérer les sites les plus consommateurs en énergie et les interventions possibles grâce à un logiciel de gestion des consommations d'énergie fourni aux communes (prix d'acquisition du logiciel : 100 €). Ce logiciel leur permettra ainsi de déterminer plus facilement les possibilités d'économies d'énergie à réaliser (*bois, propane, fuel, gaz, électricité, ...*) et repérer, parmi les équipements communaux, ceux qui peuvent être dotés d'installations utilisant des sources d'énergies renouvelables.

Un premier recensement a été réalisé à partir d'un **questionnaire** portant sur l'ensemble des bâtiments ou équipements, en terme de nature d'équipement, d'usage, de surface et de domaine (public ou privé), **envoyé aux 52 communes de plus de 1 000 habitants et/ou chefs lieux de canton**.

Par ailleurs, un **projet de convention** a été établi, en vue d'un accord quinquennal entre le syndicat et chaque commune. Une consultation a également été lancée afin de choisir le Bureau d'études qui sera chargé de réaliser, sous le contrôle du S.I.C.E.C.O., les diagnostics détaillés des différents sites des communes.

① U.R.E. : Utilisation Rationnelle de l'Energie ② M.D.E. : Maîtrise de la Demande d'Energie
③ S.E.R. : Sources d'Energies Renouvelables

Cadre juridique

- **Protocole de Kyoto**
- **Directive européenne du 16 décembre 2002** (performance énergétique des bâtiments)
- **Stratégie nationale de Développement durable**
- **Loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005** (renforcement du rôle des collectivités locales et de leurs groupements pour le développement d'actions de MDE) et art. L.2224-31 et L.2224-34 du CGCT
- **Accord cadre pluriannuel 2004 à 2007 « Énergies, Réseaux et Territoires »** conclu entre l'ADEME et la FNCCR

Enquête préalable

- **52 communes sollicitées**
- **23 communes intéressées** (soit 544 bâtiments pour une surface de 323 679 m²)
- **544 bâtiments recensés**

Financement

70 % PREMED

30 % Commune/SICECO

Le SICECO souhaite solliciter une aide financière de 70 % HT au PREMED (Partenariat ADEME/REGION). Le reste du financement sera partagé entre le SICECO et la commune concernée.



Modifications

► ECLAIRAGE PUBLIC

Des études ont révélé que la taxe perçue par le SICECO ne couvre plus les fonds consacrés aux équipements communaux. Les demandes en attente de travaux sont très nombreuses puisqu'elles représentent près de 4 années de financement. Un comparatif avec d'autres syndicats départementaux a pu montrer qu'ils accordent des aides moins importantes que celles versées par le SICECO.

Face à ces constats, de **nouvelles modalités de participation pour la maintenance de l'éclairage public** ont été étudiées par le Bureau du SICECO et **adoptées lors de l'Assemblée Générale du Comité du 21 décembre 2005**.

Cependant, compte tenu du nombre de dossiers en attente, une réforme des modalités d'aides accordées pour les travaux neufs s'avère aussi nécessaire. C'est pourquoi de nouvelles aides, basées sur des taux dégressifs par tranche de travaux ont également été adoptées par le Comité (*cf ci-dessous*).

Par ailleurs, les subventions accordées pour les lotissements communaux ont été revues. Les autres dispositions restent maintenues.

Communes urbaines^①

Quote-part
de taxe sur
l'électricité
reversée au
S.I.C.E.C.O.

Taux de subventions
(par tranches de travaux)^②

< 12,5 %	0 %
de 12,6 à 24,9 %	▶ Travaux jusqu'à 15 000 € H.T. : 15 % ▶ Travaux de 15 000 € à 40 000 € H.T. : 12,5 % ▶ Travaux de 40 000 € à 100 000 € H.T. : 10 %
de 25 à 49,9 %	▶ Travaux jusqu'à 15 000 € H.T. : 30 % ▶ Travaux de 15 000 € à 40 000 € H.T. : 25 % ▶ Travaux de 40 000 € à 100 000 € H.T. : 20 %
de 50 à 74,9 %	▶ Travaux jusqu'à 15 000 € H.T. : 45 % ▶ Travaux de 15 000 € à 40 000 € H.T. : 37,5 % ▶ Travaux de 40 000 € à 100 000 € H.T. : 30 %
> 75 %	▶ Travaux jusqu'à 15 000 € H.T. : 60 % ▶ Travaux de 15 000 € à 40 000 € H.T. : 50 % ▶ Travaux de 40 000 € à 100 000 € H.T. : 40 %

Communes rurales^②

Taux de subventions
(par tranches de travaux)

- ▶ Travaux jusqu'à 15 000 € H.T. : **60 %**
- ▶ Travaux de 15 000 € à 40 000 € H.T. : **50 %**
- ▶ Travaux de 40 000 € à 100 000 € H.T. : **40 %**

- ① À partir des demandes déposées :
 - travaux de restitution (après renforcement ou enfouissement des réseaux) : dès le 1^{er} janvier 2006
 - lotissements : dès le 1^{er} juillet 2006
 - prises d'illuminations : dès le 1^{er} janvier 2007
- ② Pour les communes indépendantes ou rattachées à un SEP
- ③ La différence est à la charge des communes

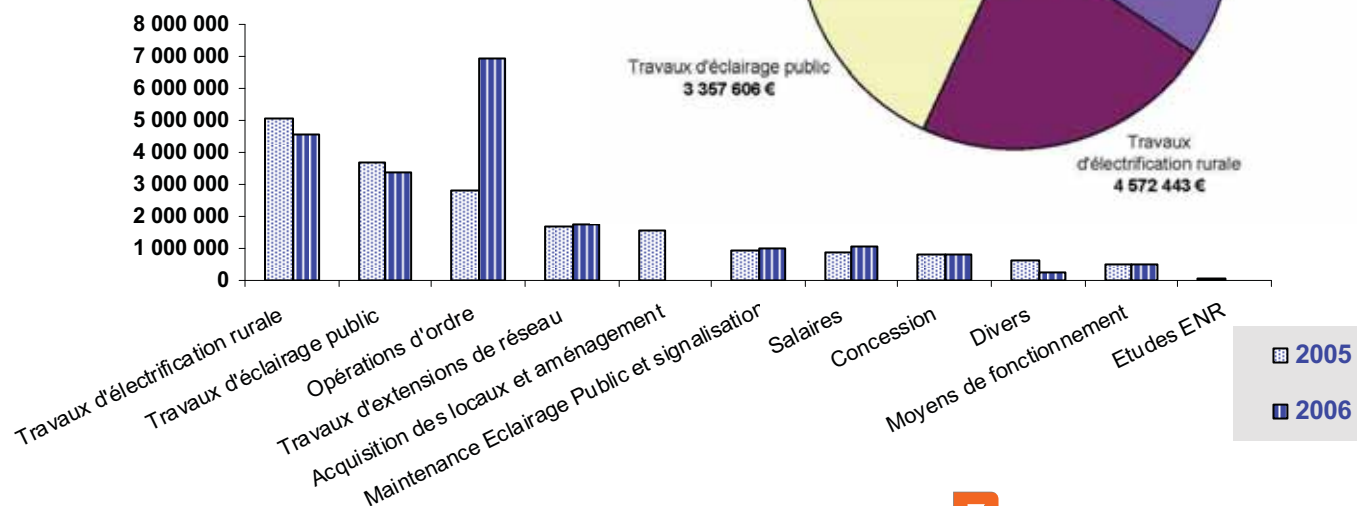
Les montants ci-contre sont indiqués en HT, la TVA étant récupérable par le SICECO et compensée en partie par le FCTVA (= 0,91 % à la charge du SICECO)



Dépenses

Comparatif 2005-2006

Répartition
par type de dépense (en €)

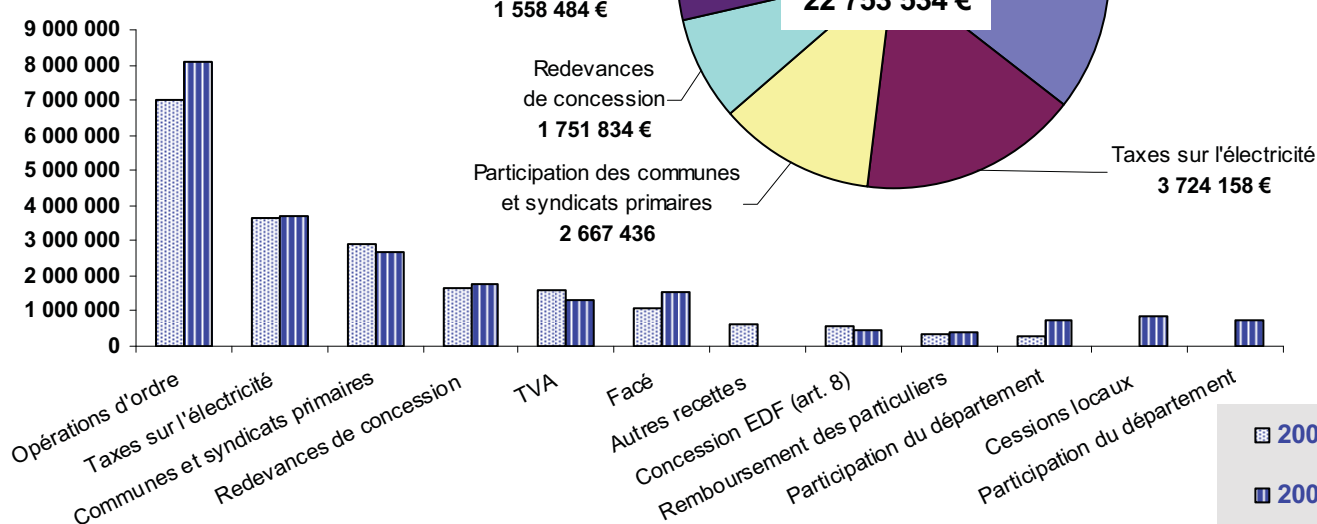


Les chiffres sont issus du CA 2006

Recettes

Comparatif 2005-2006

Répartition
par type de dépense (en €)





Les ressources

Parmi les ressources du Syndicat, les principales sont :

- La taxe communale sur l'électricité
- Les redevances de concession
- Les participations du FACE (Fond d'Amortissement des Charges d'Electrification)

► Taxe municipale sur l'électricité

C'est une taxe instituée par chaque commune en vertu d'une délibération et fixée à hauteur de **8% maximum** sur les fournitures d'électricité sous **faible et moyenne tension**.

Cette taxe est prélevée directement par les fournisseurs d'électricité (EDF, GDF, POWEO, DIRECT ENERGIE, COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE) sur chaque facture payée par le client.

La taxe municipale ne s'applique que sur les **prestations de fourniture et d'acheminement de l'électricité** et non sur la totalité de la facture. Elle est assise sur :

- 80% du HT pour une puissance inférieure ou égale à 36 kva
- 30% du HT pour une puissance supérieure à 36 kva et inférieure ou égale à 250 kva

- **Communes rurales** : Les fournisseurs d'électricité reversent **intégralement** cette taxe au SICECO.
- **Communes urbaines** : les fournisseurs d'électricité reversent cette taxe **soit au SICECO, soit aux communes** qui décident elles-mêmes, par délibération, du taux de reversement au SICECO (entre 12.63% et 100% de la taxe). C'est la **quote-part** reversée par chacune des communes au SICECO **qui détermine le pourcentage de subvention apportée par le Syndicat**.

Taxe municipale

La taxe municipale sur l'électricité perçue par le SICECO au cours de l'année 2006 est de **3 724 158 €**.

► Redevances de concession

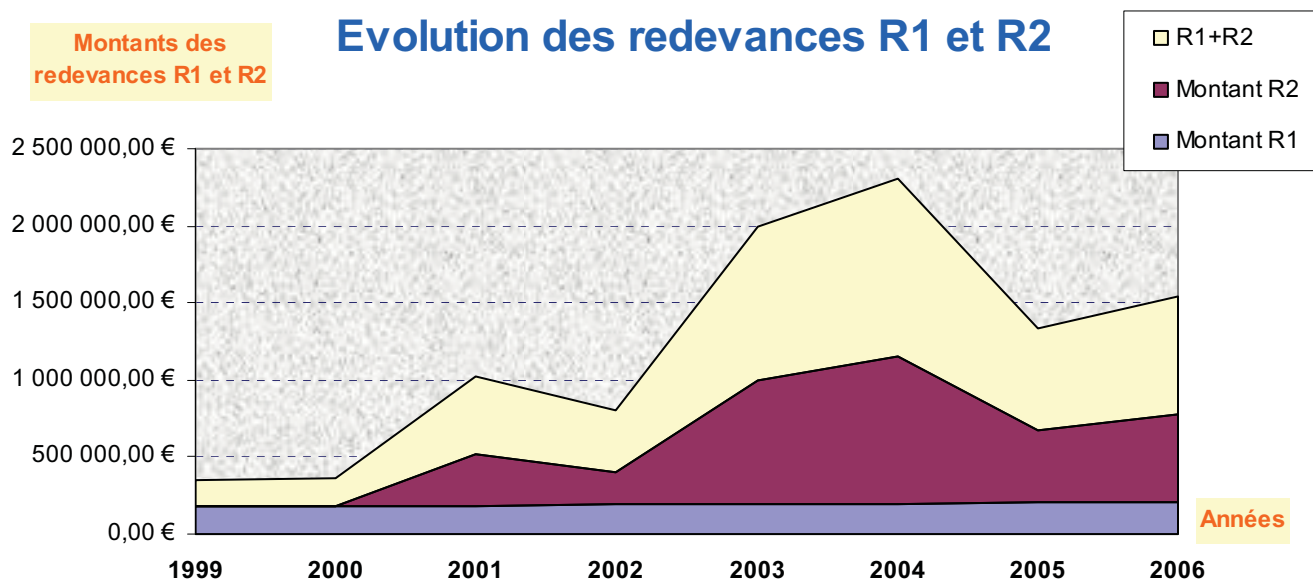
En 2006, le concessionnaire EDF a versé au syndicat les redevances suivantes :

■ **R1 (fonctionnement) : 202 996 €**

Elle vise à **financer des dépenses annuelles de structure supportées par l'autorité concédante** pour l'accomplissement de sa mission (*contrôle de la bonne exécution du contrat, conseils donnés aux usagers, règlement des litiges, coordination des travaux, ...*).

■ **R2 (investissement) : 569 879 €**

Elle représente chaque année N une fraction de la **différence**, si positive, **entre certaines dépenses d'investissement effectuées et certaines recettes perçues par l'autorité concédante** durant l'année N-2.



Redevances de concession

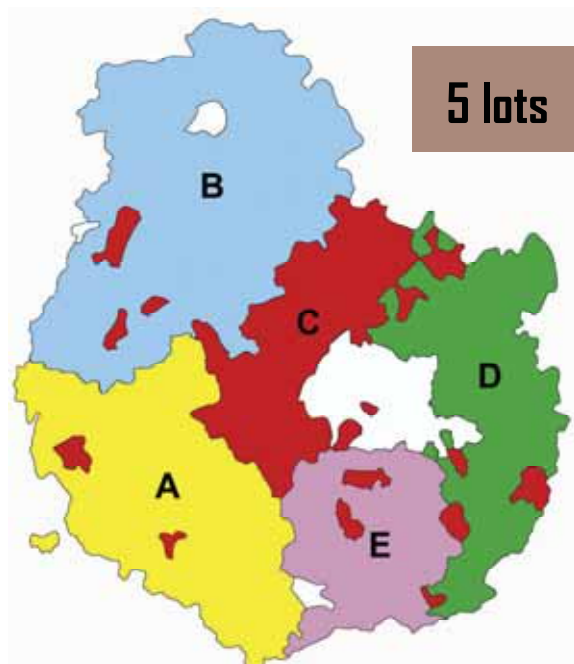
Les **redevances de concession**, versées par le concessionnaire EDF, constituent la majeure partie des ressources du SICECO.

Parmi ces ressources principales figurent les **redevances de fonctionnement appelées R1** et les **redevances d'investissement appelées R2**, conformément au cahier des charges de concession signé en décembre 1998.



Marchés en cours

La plupart des marchés du Syndicat (travaux d'électrification rurale, d'extensions de réseaux, d'études de faisabilité technique) sont basés sur 5 secteurs géographiques. Les marchés d'équipements électriques communaux, quant à eux, sont lancés selon un découpage géographique de 9 lots.



5 lots

MARCHÉS 2005 À 2008

Travaux d'électrification rurale

- LOT A : AMEC SPIE / CEGELEC
- LOT B : GASQUET / LIRELEC
- LOT C : DEMONGEOT / FAUCHET
- LOT D : SOCATER
- LOT E : INEO RESEAUX EST

MARCHÉ 2005 À 2007

Maîtrise de la Demande en Énergie
sur les départs de lignes BT en contrainte dont
l'objectif est de différer la contrainte

- Titulaire : SERT(ÉCULLY—69)



9 lots

MARCHÉS 2004 À 2006

Travaux d'Équipements électriques communaux (et maintenance)

- LOTS 1 et 2 : DEMONGEOT
- LOT 3 : FAUCHET
- LOTS 4 et 5 : GASQUET
- LOTS 6 et 7 : LIRELEC
- LOT 8 : INEO RESEAUX EST
- LOT 9 : AMEC SPIE



Marchés de l'année

APPELS D'OFFRES

Maîtrise d'œuvre partielle pour les travaux d'électrification rurale et d'équipements électriques communaux

Durée : de octobre 2006 à septembre 2010

- LOT A : INGEDIA BEP
- LOT B : INGEDIA BEP
- LOT C : BAFU
- LOT D : BAFU
- LOT E : MODA CONCEPT

Travaux d'Équipements électriques communaux (programme complémentaire 2006)

- Titulaire : GASQUET
- Durée : du 25 juillet au 31 décembre 2006
- Communes : AUXONNE, GENLIS, CHEUGE, IS-SUR-TILLE, PONTAILLER-SUR-SAONE, SELONGEY, MIREBEAU

Travaux d'Extensions des réseaux

Durée : de octobre 2006 à septembre 2010

- LOT A : FAUCHET
- LOT B : SOCATER-SUDATI
- LOT C : DEMONGEOT
- LOT D : DEMONGEOT
- LOT E : FAUCHET

Études de faisabilité technique pour les travaux d'électrification rurale et d'équipements électriques communaux

Durée : de novembre 2006 à octobre 2010

- LOT A : INGEDIA BEP
- LOT B : INGEDIA BEP
- LOT C : INGEDIA BEP
- LOT D : SOCATER
- LOT E : CEGELEC

SELON LA PROCÉDURE ADAPTÉE (< À 210 000 €)

Maîtrise d'œuvre pour les travaux d'électrification par énergie solaire photovoltaïque et hydraulique

- Titulaire : SOCIÉTÉ SERT (ÉCULLY—69)

Acquisition de matériel informatique

- Titulaire : SOCIÉTÉ AMG (ÉCULLY—69)

Signalétique externe du bâtiment

- Titulaire : SODIFALUX (DIJON)



Le contrôle des missions de service public

L'activité de la concession de distribution publique d'électricité est suivie et contrôlée par le SICECO à partir du suivi technique en continu de l'activité de la concession (travaux, réclamations, contraintes), de l'analyse des comptes-rendus annuels d'activité du concessionnaire et des contrôles annuels de toutes les données relatives à la concession (comptabilité, valorisation des ouvrages, etc.) réalisés par l'Association pour l'Expertise des Concessions (A.E.C.).

► L'Activité Financière de la concession

Dans le cadre de la libéralisation du marché de l'énergie et de la modification des statuts d'EDF, un travail d'inventaire entrepris par le concessionnaire en 2002 et 2004, a conduit à des **modifications significatives de périmètre** (intégration du réseau d'alimentation générale) et de **valorisation des ouvrages**.

Pour vérifier la régularité de ces manipulations comptables et techniques, le **SICECO fait réaliser**, depuis 2003, des **contrôles par le cabinet A.E.C.** L'analyse menée sur les données montre que :

- les statistiques comptables et techniques divergent (notamment pour les postes HTA/BT),
- l'inventaire comporte des incohérences dans la valorisation des ouvrages, surtout en basse tension (années de mise en service, différence de valorisation pour des ouvrages identiques construits par le SICECO ou le concessionnaire). La valorisation des ouvrages sera abordée lors du contrôle de concession 2007

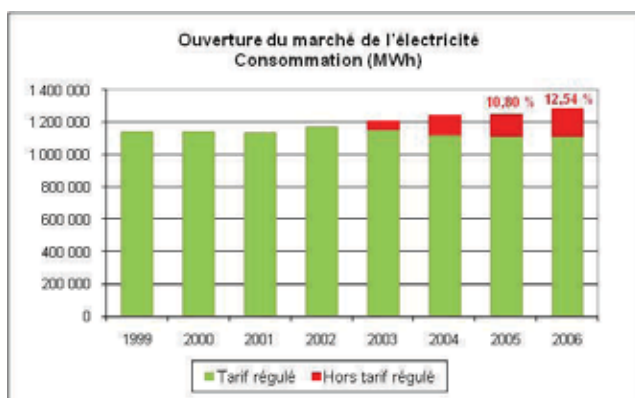
Bilan générale de la concession

En 2006, la concession du SICECO bénéficie d'une contribution d'équilibre d'environ 2 208 k€ (en très nette augmentation par rapport à 2005) qui représente tout de même 4 % des produits.

Cette évolution est certainement externe (par exemple due aux nouvelles modalités comptables d'affectation de dépenses et de recettes entre les centres et les concessions), car la concession en elle-même ne semble pas avoir subi de modification sensible.

Consommation - ouverture du marché

Le volume d'énergie distribué sur le territoire de la concession continue d'augmenter (environ + 2 % par an) pour atteindre 1 281 GWh.



Les clients particuliers (tarifs bleus) ont moins consommé en 2006 (- 0,8 %) avec une consommation moyenne de 5 647 kWh/an.

Le graphique ci-contre montre que la proportion d'énergie vendue hors du tarif régulé augmente et représente désormais **12.54% de l'énergie délivrée**.

Tarification du service

Les prix pratiqués par le concessionnaire, qu'ils soient à destination des fournisseurs d'énergie (qui injectent de l'énergie dans le réseau) ou des clients (qui soutirent de l'électricité) sont fixés à l'échelon national et échappent aux interlocuteurs locaux (Centre de distribution Côte d'Or d'EDF et SICECO). Ils ont cependant une incidence non négligeable sur l'économie de la concession aussi bien en charges qu'en recettes.

Les prix de vente de l'énergie sont **complètement indépendants** de l'activité de la concession.

Action sociale

Les diverses lois sur l'énergie ont modifié les obligations du concessionnaire pour les clients en difficultés. En 2006, sur le territoire de la concession 913 foyers bénéficient d'un service de maintien de l'énergie (SME - 3kW), et 505 du tarif de première nécessité (TPN). Ces dossiers sont gérés par le Conseil Général (Fond Solidarité Logement).

► L'Activité Technique de la concession

Des écarts assez significatifs ont été constatés entre les longueurs inscrites en comptabilité et celles présentes dans les inventaires techniques. Par ailleurs, les indications fournies dans les rapports d'activité annuels présentent également quelques écarts avec celles vérifiées lors des contrôles. Enfin, les procédures d'intégration dans les bases de données du concessionnaire des ouvrages réalisés lors des travaux ont tendance à sous-estimer parfois les longueurs réelles ou à les dévaloriser. L'ensemble de ces écarts concerne au moins 5% du patrimoine.

Longueurs et nature des réseaux

Le réseau moyenne tension HTA varie peu en longueur (+3,8 points en 7 ans) comme en taux de dissimulation (20%). **Le réseau couvre bien le territoire du syndicat.**

Le réseau basse tension accompagne régulièrement le développement de l'urbanisation (+10,8 points en 7 ans) avec un taux d'enfouissement moyen de 32 % qui reste encore faible et surtout ne traduit pas une **disparité extrême de situation entre communes, mais également entre catégories de communes** (urbaines ou rurales).

Par ailleurs, une part de l'amélioration des taux est due aux extensions de réseaux, réalisées presque exclusivement en souterrain, ce qui traduit une **dissimulation des installations anciennes moins rapide** qu'il n'y paraît.

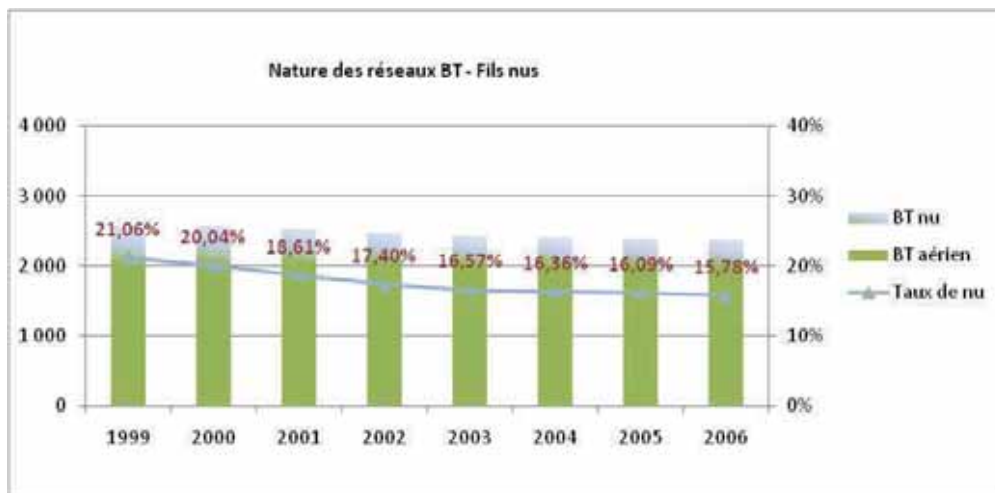
Certes le concessionnaire respecte strictement ses engagements d'utilisation de techniques discrètes dans les travaux neufs (essentiellement renforcements) qui sont les seuls à concourir aujourd'hui à l'**amélioration de la qualité esthétique des réseaux**, mais ce rythme ne permettra pas d'amélioration significative à moyen terme (2% par an).

Fils nus

Les fils nus, qui représentent les installations les plus fragiles et les plus disgracieuses, représentent encore presque 16 % des réseaux aériens.

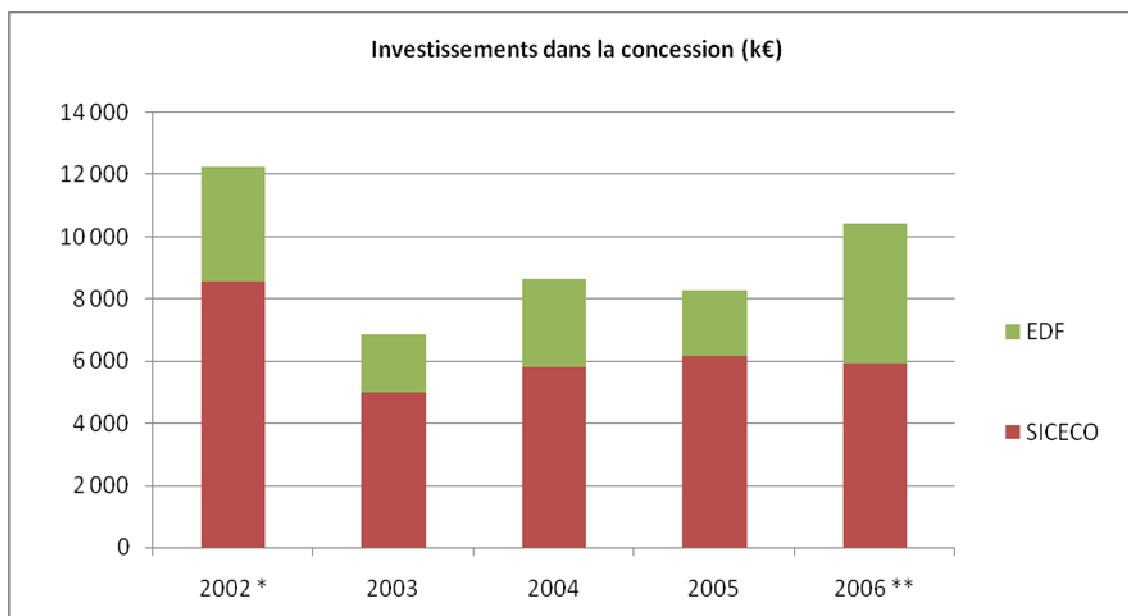
L'évolution sur les années précédentes montre un ralentissement du rythme de résorption (une dizaine de kilomètres par an), qui aujourd'hui ne résulte plus que de l'action du SICECO (par l'intermédiaire du FACE) et pratiquement pas de celle du concessionnaire.

Il conviendrait de se fixer des objectifs de taux d'enfouissement à moyen terme (10 ans) et à échéance de la concession (2028) : par exemple **au moins 50% de réseaux souterrains BT et suppression totale des réseaux nus de faible section (50 km) en 2015.**



Investissements

Les montants investis dans la concession proviennent pour seulement 30% du concessionnaire. Le niveau d'investissement annuel (8 000 k€) représente, par rapport à la valeur de remplacement des ouvrages évaluée par le concessionnaire à 388 102 k€ en 2006, 1,64 % de cette dernière, en baisse depuis 3 ans.



Qualité de la fourniture

La qualité de l'électricité distribuée est un des enjeux majeurs de la concession. En effet, d'une part les utilisateurs se doivent de recevoir le service pour lequel ils payent et qui est indispensable au bon fonctionnement de la plupart des appareils électriques domestiques ou industriels, et d'autre part, il s'agit là d'une des responsabilités essentielles du concessionnaire de veiller au bon fonctionnement du réseau en organisant l'offre et la demande d'électricité.

Pour obtenir du concessionnaire des critères de suivi de la qualité de distribution, pertinents du point de vue des clients, il a fallu plusieurs années de mise au point. Les fortes évolutions des indicateurs rendent difficile une analyse rétroactive.

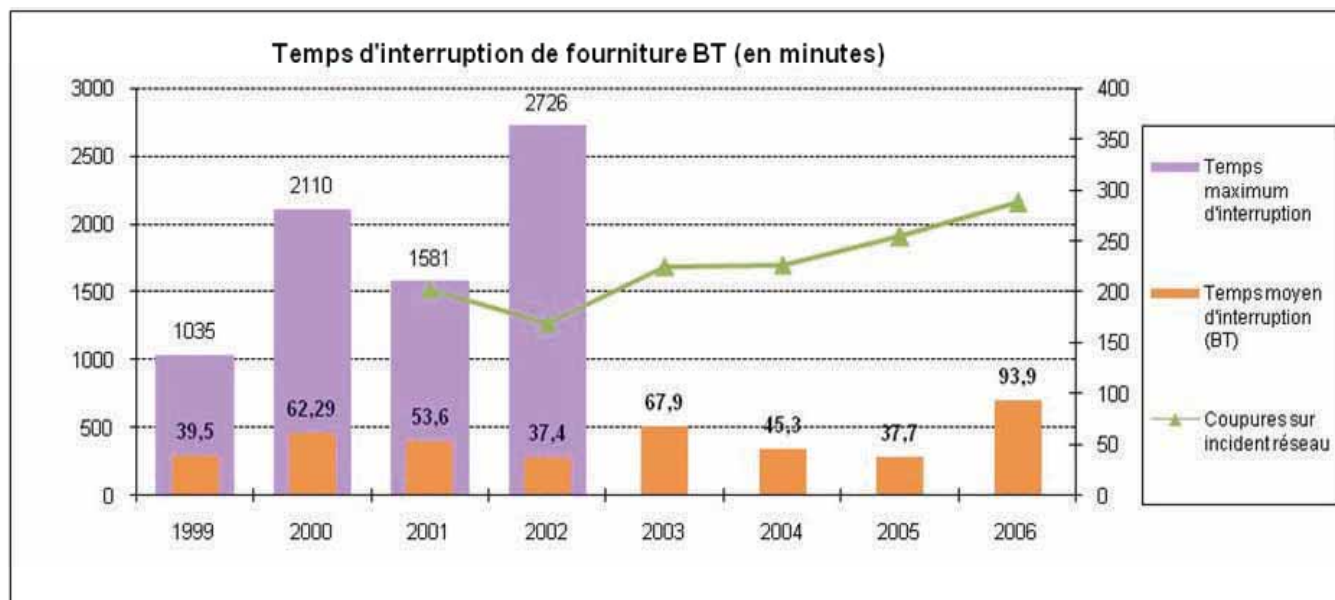
L'analyse de la qualité de distribution, entre autres indications contenues dans les rapports d'activité du concessionnaire, se fait à partir du temps d'interruption, des niveaux de qualité et du nombre de clients mal alimentés.

La qualité du point de vue des interruptions de fourniture semble bonne. En effet, la carte de qualité du territoire montre que, hors événements exceptionnels (échappant à l'action du concessionnaire), seules quelques zones ne disposent pas d'une qualité de type urbain.

La comparaison de ces informations avec celles d'autres syndicats (données 2003 et 2004) fait apparaître que le territoire du SICECO bénéficie d'une qualité de distribution moyenne.

Le nombre de clients en contrainte reste voisin de 1,4 % du nombre total de clients sur les 5 dernières années, soit environ **1 800 foyers**, ce qui reste élevé.

La qualité de la distribution sur le territoire du SICECO est juste satisfaisante même si des situations extrêmes sont encore présentes. **Elle semble cependant ne plus s'améliorer.**



Distribution de l'électricité : Interrogations en Côte-d'Or

L'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 2007, de la loi relative au secteur de l'énergie remet en question une grosse partie de l'organisation de la distribution d'électricité. Le Syndicat intercommunal d'électricité de la Côte-d'Or s'interroge sur son rôle futur

son fonctionnement futur. Ce d'autant plus que, le 30 novembre, le conseil constitutionnel a pris une décision concernant la loi sur l'énergie, qui remet en cause le principe des tarifs réglementés de l'électricité. Jusqu'alors, les usagers français payaient leur électricité à un tarif unique, en moyenne, 20 % en dessous des cours internationaux. Cette décision, alors qu'Assemblée nationale et Sénat étaient favorables au maintien de tarifs régulés, inquiète. Pierre Gobbo, président du Siceco, remarque que les contrats en cours ne seront pas remis en question. Mais que recouvre précisément cette notion de contrat ? Aujourd'hui, nous sommes dans le flou par rapport à ce problème.



Pierre Gobbo (à droite) président du Siceco, Jean-Jean, son directeur

l'ensemble réclamée. Dans le même ordre d'idée, la Fédération nationale des collectivités territoriales et régionales (FNCCR) dont est membre le Siceco, réclame « que les particuliers puissent bénéficier à minima d'un tarif adéquat à la situation, pour une durée pluriannuelle, qui ne dépasserait pas celle des autres collectivités ». Les professionnels

VOTÉE le 7 décembre dernier, la loi « relative au secteur de l'énergie » entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2007. Jusque-là, elle a surtout fait parler d'elle en raison de son impact sur

« Vidé de sa substance »

Lors de son assemblée générale, le 8 décembre, le Siceco a voté une motion dans laquelle apparaît qu'« sans les tarifs administrés » acquit le fondement, le Siceco acquiesce à la

On sait que la loi relative au secteur de l'énergie a été votée le 7 décembre 2005. Elle a pour objet de réformer le secteur de l'énergie et de favoriser la production d'énergie d'origine renouvelable.

VITTEAUX

SYNDICAT PRIMAIRE D'ÉLECTRIFICATION

Cet indispensable Sicéco...

Le syndicat d'électrification a été réorganisé en cinq zones. Chaque zone a un interlocuteur unique - à Vitteaux Frédéric Vachey - que le nouveau directeur a présenté aux Vitelliens.

L'association générale du Syndicat primaire d'électrification de Vitteaux au détriment de la

place à la fin 2005, avec cinq différentes zones à la fois et responsable par secteur dans les opérations d'entretien de réseaux, éclairage public, etc. Dans le secteur de Vitteaux, Frédéric Vachey est désormais l'interlocuteur.



De gauche à droite, Jean-Michel Jeannin (directeur Siceco), Pierre Gobbo (président Siceco), François Sauvader, Jocelyne Ménière (secrétaire syndicat primaire)

DIJON

Les enfants ont « la planète en tête »

Planétarium de Dijon cueilli, hier matin, les résultats du concours Ma tête en tête, lancé par le Syndicat intercommunal d'électricité de la Côte-d'Or.

Buffon de Montbard, le centre de vacances les Pimprenelles de Chaux et le collège Saint-Joseph-Sainte-Ursule de Dijon.

Les élèves de 5^e du collège Saint-Joseph sont sortis vainqueurs du concours, après avoir réalisé un documentaire sur le thème de la pollution due aux déchets en milieu naturel. Une collection de plus



Pierre Gobbo, président du Siceco, a procédé à une présentation des lauréats avant de remettre les prix aux gagnants.

MINOT

Des élus très branchés



Les intervenants

Les élus du canton d'Aignay-le-Duc se sont retrouvés à la salle polyvalente de Minot*. Cette rencontre avait pour but d'informer les élus sur les évolutions et activités d'EDF au quotidien auprès des communes.

Lydie Denis, chef d'agence collectivités locales, a abordé notamment l'organisation EDF par rapport aux collectivités locales, évoquant la notion d'interlocuteurs privilégiés répartis sur le département et dédiés aux communes de chaque canton, la politique de solidarité menée auprès des clients en difficulté, ainsi que le contenu de l'enquête de satisfaction.

François Gaillard - interlocuteur privilégié auprès des collectivités locales - a rappelé la qualité de la distribution d'électricité en

Côte-d'Or, l'organisation de l'électricité rurale dans le département ainsi que la répartition des compétences entre SICECO et EDF. Ce dernier thème a été renforcé par les interventions de Jean-Michel Jeannin, directeur général du SICECO et Thierry Lavier, responsable du service technique, qui ont exposé la problématique des travaux liés à la dissimulation, l'extension et renforcement des réseaux basse tension ainsi que leur mode de financement.

Michel Gueyne, directeur des collectivités locales EDF Gaz de France Distribution Côte-d'Or, a exposé l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité, le contrat de service public Etat-EDF signé le 24 octobre 2005 et le développement des énergies renouvelables.

THURY

Inauguration de l'éclairage au stade

La saison de football pour l'ASPTT a été marquée par la mise en place d'un système d'éclairage du stade de la Préé permettant de pratiquer ce sport dans de confortables conditions, notamment les entraînements, lorsque la nuit est tombée. Le président Daniel Truchot tenait à remercier les acteurs principaux de cette réalisation, pour cela, une soirée inaugurale a été mise en place. Elle a débuté par une passionnante rencontre sportive avec leurs amis de Avigny-lès-Beaune en attendant l'arrivée des officiels pour l'occasion. Dans un mot de remerciement, le président ne manqua pas de citer le conseil municipal en tête, son maire, Guy Gouachon, mais aussi tout l'aide très appréciée du président départemental du SICECO, Pierre Gobbo, pour la rapidité et l'efficacité de ses interventions. Mais aussi celle de l'association Syndicat Primaire d'Électrification du canton de Thury est venu avec 17 autres communes oublier la soirée cet organisme. Prenant la parole le maire ne man-



Quatre mains pour un interrupteur

(photo HC)

qua pas de remercier chaleureusement les responsables de cette amélioration des installations communales financées à 80 % par ces syndicats de tutelle. Le président J.C. Garçon, dit sa satisfaction de répondre à l'invitation d'inauguration, cela étant une initiative jusque-là unique. Quand à Pierre Gobbo, dans son propos, il expliqua l'évolution du principe de la distribution de l'électricité, citant la loi de 1906 concernant les concessions de fabrication, celle de 1920 ayant pour but la distribution, pour en arriver à 1946 et la nationalisation (EDF). Le rôle du SICECO fut expliqué avant que 4 mains s'unissent pour appuyer sur l'interrupteur commandant les projecteurs installés au sommet de 4 mâts bien disposés pour diffuser un éclairage suffisant au terrain de foot du stade de la Préé. Avant que soit dégusté un copieux lunch préparé par des membres de l'association, M. Many et Mme Truchot, Emmanuel Bichot, le conseiller général du canton, s'était joint aux invités : il ne manqua pas de dire sa satisfaction en admirant cette fonctionnelle réalisation.

Edité par :

SICECO

9 A rue René Char 21000 DIJON

Tél : 03 80 50 99 20 / Fax : 03 80 50 99 39

contact@siceco.fr

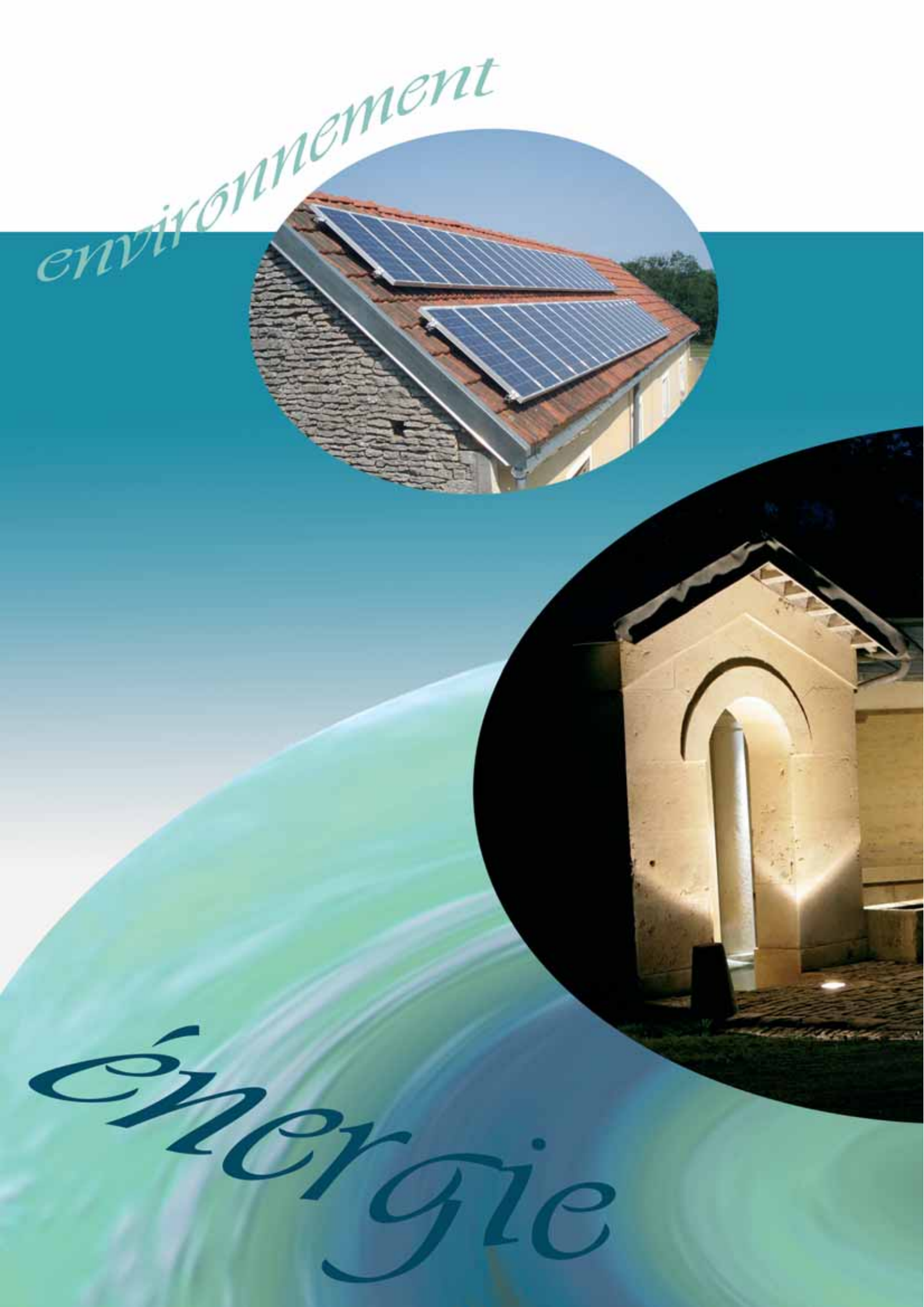
Directeur de la publication : Pierre GOBBO, Président

Conception et PAO : Service communication

Crédit photos : SICECO, Jean-Marc SCHWARTZ, SMILE

Impression : Imprimerie S'PRINT

ISSN : 1779-3688



environnement



énergie